

# Critique Communiste

Revue mensuelle de la Ligue communiste révolutionnaire  
(section française de la IV<sup>e</sup> Internationale)

N°91

DECEMBRE 1989

20 F

- ◆ **Syndicats :**  
l'état de crise
- ◆ **Débat sur le**  
« foulard islamique »  
avec une tribune  
de Mohamed Harbi
- ◆ **Freud**  
à l'épreuve du temps...



## LES ANNEES BERLIN

# SALVADOR, SI !

**A** Malte, Bush aura félicité Gorbatchev.

Le mur de Berlin tombé, le rôle dirigeant des partis communistes remis officiellement en cause en Tchécoslovaquie, en RDA, en Hongrie, battu en brèche en Pologne, contesté en URSS même, des élections libres promises un peu partout... Lorsque le système stalinien se disloque, la démocratie marque des points ! Et le fondé de pouvoir de l'impérialisme mondial se croit en droit d'en tirer gloire...

**C**e « droit »-là n'est que cynisme. Où est-elle, en Amérique centrale, la « démocratie » *made in USA* ? Au Salvador, face à l'offensive du FMLN en plein cœur de la capitale, la dictature sanglante encore en place n'a d'autre légitimité que la sauvagerie de ses meutes militaires, armées, entraînées et soutenues par les Etats-Unis. Elle prétend sauver son pouvoir par le massacre du peuple salvadorien. Il se dit que des américains pilotaient les avions qui ont écrasé sous les bombes au phosphore les quartiers populaires. Et qui a enseigné leur métier aux escadrons de la mort, ces bouchers assassins de milliers de militants et coupables du martyr des jésuites espagnols ?

**C**eux-là mêmes qui, à la tête de l'administration américaine, s'érigent en censeurs de l'« honnêteté » des élections au Nicaragua. Après avoir usé de tous les immenses moyens à leur disposition pour briser ce peuple héroïque, décidé à se construire librement une histoire autre que le destin d'oppression et de misère auquel l'impérialisme condamne le tiers monde.

**P**arce que l'impérialisme a décidé d'« aider » Gorbatchev, il compte bien qu'en retour Gorbatchev l'aidera. Par exemple en dénonçant l'offensive du FMLN et en faisant pression sur Cuba et le Nicaragua pour qu'ils privent celui-ci de l'aide qui lui est nécessaire dans sa lutte magnifique contre la dictature et l'impérialisme. De ce point de vue, les congratulations de Bush et Gorbatchev ne laissent d'inquiéter...

**L**e combat pour la libération des peuples qui se joue à l'Est est, pour nous, indissociable de la lutte en Amérique centrale. Comme, face à l'impérialisme et à la bureaucratie, la volonté d'instaurer une société réellement libre : démocratique et socialiste !

## SOMMAIRE

**4 Les années Berlin,**  
par François Dietrich.

**11 Syndicats : l'état de crise (II<sup>e</sup> partie),**  
par Laurent Batsch.



**16 Intégration et assimilation,**  
par Béatrice Rayman  
et Albert Rochal.

**19 Le linceul de la liberté,**  
par Mohamed Harbi.

**21 Foulards et laïcité,**  
par Francis Sitel.

**25 Imposer l'« universel » à coups d'exclusions ?**  
par Gérard Filoche.

**29 3 contributions.**



**32 Freud à l'épreuve du temps**  
par Jean-Pierre Vassili.

# LES ANNEES BERLIN

FRANÇOIS DIETRICH

*« A une époque où l'histoire cheminait encore lentement, ses événements peu nombreux s'inscrivaient aisément dans la mémoire et tissaient une toile de fond connue de tous devant laquelle la vie privée déroulait le spectacle captivant de ses aventures. Aujourd'hui, le temps avance à grands pas. L'événement historique, oublié en une nuit, scintille dès le lendemain de la rosée du nouveau et n'est donc plus une toile de fond dans le récit du narrateur, mais une suprenante aventure qui se joue sur l'arrière-plan de la trop familière banalité de la vie privée. » Milan Kundera, le Livre du rire et de l'oubli.*

C'est désormais peu de dire que le monde change. Mais ces changements ne sont encore rien en regard de la tempête qui se lève. Depuis quarante ans, bon an, mal an, l'histoire vivait dans les rails du partage issu de la Seconde Guerre mondiale. Certes, le peuple vietnamien avait défait l'impérialisme américain, certes le printemps 1968 avait secoué aussi bien le monde capitaliste que la nomenklatura tchèque, et ces événements avaient ouvert une nouvelle période de l'histoire mondiale. Mais, pour qu'elle connaisse son plein développement, il fallait bien que l'histoire s'attaque à l'un des verrous qui bloque à bien des niveaux l'action internationale des travailleurs : l'imposture stalinienne. Si l'effondrement du mur de Berlin est d'une telle charge symbolique et émotionnelle, c'est bien parce qu'il ouvre définitivement l'entrée dans un monde où les contradictions à l'œuvre au sein du capitalisme, du monde bureaucratique et au sein du mouvement ouvrier international s'arrangent dans une nouvelle configuration. Il faut dès maintenant tenter d'en tracer quelques traits essentiels.

**L**ES IDEOLOGUES CAPITALISTES les plus superficiels exultent : ce serait la fin du « communisme ». Mais les dirigeants les plus lucides exhortent à la plus grande prudence, conscients de ce que le capitalisme n'a peut-être finalement pas grand-chose à proposer. Au moment où le système bureaucratique prend l'eau de toutes parts, le capitalisme, dans sa globalité, est pris de court : il n'a jamais cru que cet effondrement puisse se produire, et surtout pas à partir d'un jeu de forces interne au monde bureaucratique lui-même, les idéologues capitalistes étant persuadés depuis des décennies que la bureaucratie resterait un monstre froid incapable de mouvement et que les travail-

leurs y étaient condamnés à subir son joug éternel sans le secours du monde « libre ». Entre la débandade de l'Est et un capitalisme sans perspective réelle, un immense champ d'expérience s'est ouvert. Ce qui redevient possible, tant à l'échelle des prolétariats d'Europe orientale et de l'URSS qu'à celle des pays capitalistes développés, c'est la refonte par la lutte elle-même d'un projet socialiste et communiste qui soit le produit de l'expérience sociale. Le cauchemar stalinien pourra alors être définitivement rejeté comme étranger au socialisme autrement que par la propagande de ceux qui sont restés attachés, par-delà la Goulag, au message révolutionnaire, démocratique, humaniste de la Révolution

russe. Ces femmes et ces hommes s'étreignant sur les ruines du mur peuvent annoncer, non pas la « fin de l'histoire » comme le promettent les idéologues reaganien ou comme l'ont espéré en vain les bureaucrates de l'Est, mais le renouveau de l'espoir socialiste. Pour les marxistes-révolutionnaires, dont la responsabilité reste grande, il faut prendre la mesure de ces événements sans craindre les bravades capitalistes, mais sans illusion sur le caractère automatique et linéaire du processus.

### L'IMPOSSIBLE « PLAN MARSHALL »

Rien ne serait plus stupide que de nier cette évidence : l'effondrement bureaucratique à l'Est est une victoire pour le capitalisme. La bureaucratie a fait la preuve de son incapacité à offrir face à lui un modèle de développement alternatif. Émergeant d'un niveau comparable à la sortie de la guerre, la productivité du travail en RDA est aujourd'hui six fois inférieure à ce qu'elle est en RFA, alors que le niveau de vie y est substantiellement inférieur. Le monde bureaucratique s'effondre d'abord et avant tout par implosion interne, par accumulation de l'insatisfaction sociale, par incapacité à concurrencer durablement le capitalisme dans la course à l'efficacité technologique sans sacrifier durablement les conditions de vie des populations, et à une époque nucléaire où la confrontation militaire avec la système adverse est devenue suicidaire. Il est normal que l'implosion soit la plus brutale dans les pays les plus proches, historiquement, culturellement, économiquement, du monde capitaliste. La raison du retard ne tient pas seulement à l'état arriéré de la Russie des années vingt face au capitalisme, ni à son isolement. Avec l'extension du monde bureaucratique à l'Europe orientale, ces facteurs deviennent relatifs. Le retard du monde bureaucratique tient à l'absence de toute démocratie économique, sociale, politique, qui interdit les échanges, la confrontation des expériences, l'expérimentation, la circulation de l'information, devenues, avec l'introduction massive de la science comme force productive immédiate, les conditions incontournables de l'application

technologique, donc de la fonctionnalité sociale de l'économie.

Gorbatchev l'a compris, et sa politique, véritable retraite géostratégique face au capitalisme, vise à utiliser l'introduction du marché comme facteur de rénovation et de fonctionnalisation de la bureaucratie dirigeante. Cependant, pour le capitalisme, l'aubaine serait inespérée s'il avait les moyens de profiter de l'occasion pour une véritable reconquête pacifique du terrain perdu autrefois. Mais, ici, les obstacles sont nombreux, à la fois d'ordre structurel et qualitatif, et ils se présentent dans le contexte d'une économie capitaliste qui ne parvient pas à émerger durablement de l'onde longue de crise dans laquelle elle est entrée il y a quinze ans.

En premier lieu, une telle politique exigerait une stratégie d'investissements massifs et à long terme, dont la rentabilité ne serait pas immédiate. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, en effet, les capitalistes qui se sont pris à envisager une politique d'implantation à l'Est ont buté sur l'éternel problème : il ne suffit pas d'y construire quelques entreprises pour voir les portes du marché s'ouvrir miraculeusement. Le problème est à la fois technologique et social : il faudrait envisager une refonte de toutes les infrastructures (matières premières, transports, communications) et un remodelage de tous les comportements sociaux pour que l'implantation des firmes multinationales se traduise par une hausse de la productivité du travail la mettant au niveau acquis dans les principales nations capitalistes. Ce serait aussi la condition pour que les pays dominés par la bureaucratie redeviennent un marché fonctionnel, non seulement pour certains secteurs et firmes capitalistes, mais pour le système compris comme un tout. Quinze années de crise ont montré que le système ne peut la résoudre à partir de solutions partielles qui ne font que remplir le tonneau des Danaïdes.

De façon analogue, tant pour les capitalistes que pour les nations de l'Est, il ne peut y avoir de réouverture graduelle au capitalisme qui soit fonctionnelle pour les uns et pour les autres. En 1945, l'aide américaine revint irriguer une économie européenne exsangue, mais dont les structures sociales et économiques étaient res-



tées celle du capitalisme. Aujourd'hui, l'« aide » occidentale est confrontée à une réalité sociale en bouleversement rapide et à l'avenir incertain. L'investissement risque donc de s'y engouffrer. Ici, Valéry Giscard d'Estaing qui réclame en permanence la réalisation d'un « plan Marshall » pour l'Europe de l'Est, se trompe d'époque, tant sur le plan des structures que sur celui des moyens mobilisables<sup>1</sup>. En 1945, sur les ruines du capitalisme européen, le capitalisme américain pouvait, grâce à la « purge » ainsi effectuée au sein du système et grâce à la puissance d'Etat acquise, investir massivement, notamment en RFA, pour reconstruire le cadre minimal nécessaire à la reproduction du capital. A notre époque, faite d'une crise de surproduction sans précédent et de concurrence exacerbée, les capitalistes ont plaidé pour la rentabilité immédiate et pour le désengagement massif des Etats bourgeois de la vie économique et sociale, afin de permettre aux capitaux stagnants de trouver de nouveaux terrains de jachère. Mais qui sera donc alors capable d'investir les sommes colossales qui seraient nécessaires au plan giscardien à l'Est ? Les efforts pour créer une banque *ad hoc* par la CEE seront bien dérisoires au regard des besoins réels.

Le simple examen des chiffres le démontre : alors qu'on annonce pour 1990

de l'ordre de six milliards de dollars d'aide pour l'ensemble de l'Europe orientale, essentiellement sous forme de crédits commerciaux, le même Valéry Giscard d'Estaing estime à cent soixante-treize milliards de dollars actuels (autour de treize milliards de dollars à l'époque) le montant de l'aide fournie entre 1948 et 1951 par les Etats-Unis à l'Europe occidentale<sup>2</sup>. Les moyens capitalistes ne sont donc nullement au niveau de leurs espoirs. Un projet historique ne se bâtit pas sur la recherche du profit immédiat et maximal. Ce qui restera alors pour l'essentiel à proposer aux peuples de l'Est, c'est l'importation à l'Est des marchandises de l'Ouest... aux prix du marché mondial, ou l'implantation de certaines firmes dont l'activité sera tournée... vers l'exportation en bénéficiant d'une main-d'œuvre à meilleur marché qu'à l'Ouest. C'est la raison pour laquelle on peut espérer que les égarements « libéraux » de certains secteurs au moins de Solidarité pourront rapidement être corrigés sous l'emprise même de l'expérience.

## LE QUITTE OU DOUBLE BUREAUCRATIQUE

Budapest, Varsovie, Berlin, Prague, Sofia : la vague qui déferle sur l'Europe orientale donne l'impression d'un sauve-

qui-peut des bureaucraties dirigeantes, et c'est évidemment une part de la réalité. Ici, la situation créée en Europe orientale est véritablement révolutionnaire. Mais celui qui oublie l'origine de la tempête s'aveugle sur l'autre part de la réalité. En enclenchant le cyclone, Mikhaïl Gorbatchev n'avait certainement pas prévu les conséquences en chaîne de sa tentative. Mais il savait qu'il bénéficiait d'un contexte favorable, précisément lié à la crise capitaliste elle-même et à la crise mondiale du mouvement ouvrier en termes de projet socialiste cohérent. Dès lors, son projet, mélange de retraite face au capitalisme et de tentative de nouvelle étape de stabilisation bureaucratique, possède une chance de réussir, une fois passés les différents tremblements de terre qu'il a enclenchés.

Les partis politiques qui ont été en Europe orientale l'instrument de domination de la bureaucratie depuis l'après-guerre sont en déroute. Mais en déduire que la bureaucratie tout entière est à leur image serait méconnaître, même dans ces pays où ses racines sont plus ténues qu'en URSS, les profondes transformations qu'elle a connues depuis l'époque stalinienne, et dont Gorbatchev lui-même, technocrate brillant et moderniste, est l'illustration. L'Etat-bureaucratie, c'est désormais une élite politique, technocratique et militaire dont le pouvoir et le renouvellement ne passent plus exclusivement depuis de nombreuses années par le biais du parti unique dirigeant, même s'il était resté un outil de régulation fondamental. C'est un président-général-bureaucrate qui surveille du haut du premier coup d'Etat militaire du « socialisme réellement existant » le destin du gouvernement d'union nationale de Tadeusz Mazowiecki. Ce schéma inédit de « double pouvoir » où la bureaucratie, retranchée dans les sphères institutionnelles du cœur de l'Etat avec lequel elle ne fait qu'un, négocie le partage du gouvernement et du Parlement avec un large éventail de forces politiques, dont celles qui émergent d'un mouvement ouvrier renaissant, est sans doute amené à se répéter, dans des formes adaptées à chaque contexte national, dans toute l'Europe orientale.

Certes, la bureaucratie devra, dans ce jeu, retrouver un canal politique d'expres-

sion crédible. Il est encore trop tôt de ce point de vue pour porter un jugement sur les transformations de sigles et de programmes qui s'opèrent dans les différents partis d'Europe orientale, en outre avec des particularismes nationaux. Mais, là encore, mésestimer la possibilité d'un rétablissement serait faire preuve de myopie. Dans ce domaine aussi, Gorbatchev pourrait donner lui-même les impulsions nécessaires, en abandonnant les références à Lénine utilisées ces dernières années. Ce dernier, jugé désormais trop « révolutionnariste », pourrait voir la référence à son action remplacée par un discours plus moderniste<sup>3</sup>.

On peut aussi juger que l'ouverture du mur représentait la seule alternative possible du pouvoir est-allemand menacé. On peut aussi y voir, et ces deux aspects contradictoires ne s'excluent pas, l'extension à l'Allemagne de l'Est de la tentative gorbatchévienne de précéder l'événement pour mieux le contrôler. Ainsi, le destin de la bureaucratie n'est pas joué. Historiquement, son système est une impasse, mais son avenir est lié aux forces et faiblesses de ses deux adversaires : l'impérialisme mondial et le prolétariat international.

### UNE REVOLUTION A LA RECHERCHE DE SON PROGRAMME

Reste au demeurant la donnée essentielle : le raz-de-marée qui déferle sur les capitales et les villes de l'Europe de l'Est pose de fait la question du pouvoir. Cependant, il n'est pas encore une révolution. Ceux d'en haut ne peuvent plus gouverner comme avant, et ceux d'en bas ne peuvent plus l'être, mais ceux d'en bas n'ont pas encore trouvé de logique alternative cohérente à celle de ceux d'en haut. Ici, les années staliniennes pèsent lourd. Pendant des décennies, le socialisme et le communisme ont été identifiés à la dictature de la bureaucratie qui, par fragilité, a tenté de bâtir un monde sans mémoire dont Franz Kafka et Georges Orwell furent les prophètes, avant que la pression de l'histoire n'oblige à la glasnost gorbatchévienne.

Mais il ne s'agit pas seulement de la difficulté pour le mouvement ouvrier à re-

noyer le fil de sa tradition. C'est aussi qu'un nouveau projet stratégique doit émerger, et qui ne peut être la simple réédition des anciens. Ici, le coup d'Etat militaire de décembre 1981 en Pologne a porté un coup très dur à la richesse d'élaboration qui s'était fait jour au sein de Solidarité. Depuis lors, la perspective d'un système autogestionnaire intégrant, dans une phase transitoire, des mécanismes marchands a fait place, par démoralisation des dirigeants, à une ouverture sans rivage aux discours libéraux thatchériens et reaganien, au moment même où ils perdent une part de leur actualité au sein du capitalisme.

Depuis Marx, on sait que le socialisme aura besoin d'une phase transitoire après la renversement des régimes politiques bourgeois pour parvenir au socialisme, doté d'une économie intégralement non marchande, permise par l'abondance des biens et la maturité des rapports sociaux nécessaires. Une telle phase transitoire sera de la même façon incontournable pour sortir les nations de l'Est de l'impasse bureaucratique, et d'autant plus que la situation actuelle est celle d'un échec, donc d'une dépendance face au capitalisme.

L'échec de la bureaucratie, ce n'est pas seulement l'échec d'un système antidémocratique. C'est aussi l'échec d'un système prétendant gérer un monde à la complexité croissante à partir d'un centre décisionnel politique, prétendant régenter l'ensemble de l'activité économique et sociale. Une telle conception qui, par le mécanisme de la concentration croissante du capital, mine aussi le système impérialiste n'est pas tout à fait étrangère à certaines conceptions du mouvement ouvrier lui-même, dans lesquels le système de pouvoir, essentiellement fait d'une pyramide politique, régente par le sommet, et même avec les meilleurs intentions démocratiques, l'activité économique et sociale. C'est donc à une importante correction de perspective, qui englobe l'ensemble du projet socialiste à l'échelle du monde, que sont confrontés les travailleurs de l'Est dans la définition d'un modèle socialiste alternatif à celui de la bureaucratie.

Pour l'instant, l'élaboration d'une telle perspective, outre la formidable vague

polonaise, est restée cantonnée à la réflexion de cercles encore restreints, bien qu'à la réflexion convergente<sup>4</sup>. Ce projet alternatif devrait comporter l'autogestion des entreprises et le retour aux mécanismes marchands dans une combinaison à la fois synergique et contradictoire, dont l'évolution vers un système socialiste sera garantie par la mobilisation sociale et politique des travailleurs. Seul ce projet peut apparaître comme une issue à l'impasse bureaucratique en même temps qu'un rempart contre les appétits capitalistes, qui vantent les avantages bien réels du retour au marché pour mieux faire passer la pilule de la reprivatisation des moyens de production.

Pour qu'une telle réflexion devienne un projet de masse, il va falloir une phase d'expérience et de luttes au sein même du mouvement ouvrier entre les forces sociales-démocrates, néo-bureaucratiques et marxistes révolutionnaires. C'est dans ce processus même que les travailleurs pourront passer du stade du compromis avec les secteurs réformateurs de bureaucratie, qui est aujourd'hui à l'ordre du jour, à celui de son élimination pour une véritable transition socialiste.

## **L'UNITE ALLEMANDE : UNE PIERRE DE TOUCHE**

La « question allemande » est aujourd'hui le produit d'une double aspiration : celle du peuple allemand lui-même, morcelé et humilié, et à qui les Alliés de la Deuxième Guerre mondiale continuent de faire payer le prix du nazisme, cet enfant monstrueux des puissances capitalistes qui ont préféré durant des années l'indulgence, la complicité et l'aveuglement à son égard par peur de la révolution ouvrière. Ici, la bureaucratie stalinienne n'est d'ailleurs pas en reste, elle qui a fait des sociaux-démocrates les ennemis principaux au moment où la route du pouvoir pouvait encore être barrée à Hitler, et qui s'est alliée avec lui dans le pacte germano-soviétique. D'un autre côté, le capitalisme ouest-allemand ne peut que rêver du retour à une Allemagne unifiée sous sa houlette, qui lui redonnerait en Europe une place stratégique centrale.

C'est aux révolutionnaires qu'il revient de distinguer ces deux « aspirations nationales » aux motivations diamétralement opposées. Passons tout d'abord sur l'in vraisemblable hypocrisie des dirigeants occidentaux. Un bref temps enthousiaste, François Mitterrand corrige rapidement le tir en expliquant que, avec la situation créée à l'Est, « *ce sera sans doute mieux, mais plus difficile*<sup>5</sup> ». Au lendemain du sommet de l'Elysée, tous parlent de la même voix : celle de Roland Dumas, qui déclare avec une ferme constance qu'il faut lui reconnaître depuis des semaines que « *la réunification de l'Allemagne ne peut-être un problème d'actualité*<sup>6</sup> ». « *Il faut y aller par étapes* », proclame le stratège Fabius. Quant à Maggie Thatcher, qui se prévaut d'être l'inspiratrice idéologique de Gorbatchev et du gouvernement polonais, « *la question de la réunification ne doit pas être posée avant dix ou vingt ans (...) au risque de déclencher les revendications de très nombreuses minorités d'Europe*<sup>7</sup> ».

On voit donc parfaitement ce qui motive les élans de prudence de ces belles âmes, pourtant si promptes à clamer leur attachement à la liberté : la peur d'une Allemagne qui leur ravirait le *leadership* européen, la peur de la contagion nationale jusqu'en Irlande, la peur d'une situation, sociale, politique et économique devenue ingérable au centre de l'Europe, la perspective d'un chaos social qu'ils ne contrôlèrent plus. C'est la fin de Yalta, proclament-ils en cœur... pour aussitôt tomber dans les bras de Gorbatchev et affirmer avec lui l'intangibilité du partage, des frontières et des alliances militaires issus de la Deuxième Guerre mondiale !

Aucun calcul ne pourra cependant effacer cette donnée : si le mur est tombé, ce n'est pas seulement en raison des démonstrations de masse en RDA. C'est aussi, et quelles que soient les ambiguïtés de cet exode, parce qu'en 1989 près d'un Allemand de l'Est sur cent est passé à l'Ouest. Le message est clair : de l'autre côté, ils sont aussi chez eux, appartenant à ce « seul peuple » auquel se rattachaient les manifestants de Leipzig. Les professeurs d'histoire surgissent : l'Allemagne, « nation tardive », n'aurait finalement connu d'unité nationale véritable qu'avec le III<sup>e</sup> Reich. De

là à penser que la lui restituer équivaldrait à réveiller *ipso facto* la bête nazie, il n'y a qu'un pas vite franchi par certains. Mais ce qu'oublie ce raisonnement, c'est précisément que la conscience allemande a pris cette tournure tragique comme réaction à l'humiliation du traité de Versailles de 1919, à l'occupation de la Rhur, à la mise sous tutelle de la république de Weimar. Comme beaucoup d'autres avant elle, c'est l'oppression et le morcellement qui ont accéléré le mûrissement de la conscience nationale allemande, en même temps qu'elle l'a précipitée dans les bras du fascisme, qui a utilisé ce sentiment d'identité nationale bafouée pour le dériver vers le nationalisme antisémite.

Mais ce qu'oublie surtout ces commentateurs, c'est qu'un fait national ne peut se résumer à l'addition plus ou moins complète de critères objectifs : une communauté de langue, une histoire, des structures sociales et étatiques. Si ces données sont bien réelles et concourent à la constitution d'un fait national, celui-ci comporte aussi une dose difficilement appréciable de sentiment social, c'est-à-dire une convergence disparate d'aspirations rationnelles et irrationnelles, dont résulte la conscience collective d'appartenir à une communauté qu'on veut libre et maîtresse de sa destinée<sup>8</sup>. Une politique révolutionnaire doit donc disputer à la droite nationaliste de RFA le drapeau du droit du peuple allemand à décider de son destin.

La réalisation d'un sentiment national prend toujours une signification contradictoire selon qu'elle est assumée par les travailleurs ou par la bourgeoisie. Cette contradiction, sous une même enveloppe nationale formelle, sera d'autant plus marquée qu'avec l'Allemagne il ne s'agit plus d'une nation colonisée du tiers monde, mais d'une nation au cœur du système capitaliste et impérialiste, et dont le nationalisme s'est exprimé dans le passé sous les formes oppressives les plus extrêmes, conduisant au génocide des peuples juif, tzigane et d'autres minorités nationales d'Europe orientale.

Un tel constat ne doit pas conduire à l'abandon de ce terrain par le prolétariat, mais au contraire rendre sa prise en charge d'autant plus nécessaire. Aujourd'hui, c'est le prolétariat de la zone orientale, à la

1. *Le Monde*, 21 novembre 1989.
2. Sophie Gérardi, « Toujours le Plan Marshall », in *le Monde*, 28 novembre 1989.
3. Voir les déclarations dans ce sens de Youri Afanassiev au débat sur le film de Losey, *l'Assassinat de Trotsky*, Antenne 2, 14 novembre 1989.
4. En particulier Petr Uhl, *le Socialisme emprisonné*, Paris, Stock 2, 1980 ; et Rudolf Bahro, *l'Alternative*, Paris, Stock 2, 1979.
5. Déclaration à Copenhague, 8 novembre 1989.
6. Réponse du gouvernement aux questions des parlementaires, 15 novembre 1989.
7. Interview au *Times*, 24 novembre 1989.
8. Voir l'article de Michaël Loewy, « Internationalisme, nationalisme et anti-impérialisme », in *Critique Communiste* n° 87, été 1989.
9. Voir son interview à *la Nouvelle Alternative*, janvier-février 1984.
10. « Appel de Prague », novembre 1985, in *la Nouvelle Alternative* N° 1, avril 1986.
11. Petr Uhl, interview donnée à *la Nouvelle Alternative*, novembre 1985, n° 1, avril 1986.

tête du combat pour le socialisme, qui doit trouver les moyens de prendre la question à bras le corps, en fonction des rythmes de sa mobilisation et de sa politisation. Ici, une attitude timorée ou négative des forces de gauche, de l'Ouest et de l'Est sur cette question, risquerait de les mettre rapidement en porte-à-faux devant l'offensive d'Helmut Kohl et le sentiment d'impuissance et de colère qui ne vas pas tarder à se faire jour devant la réaffirmation du statu quo qui va ressortir de la rencontre de Malte.

Ce sont les travailleurs de l'Est qui doivent prendre l'initiative — oui à l'unification, non au capitalisme — et tendre la main sur cette base aux travailleurs de l'Allemagne de l'Ouest. Au-delà, il est clair que la question allemande ne pourra trouver de solution que dans un cadre internationaliste, qui garantisse aux peuples de l'Europe, et particulièrement ceux de l'Europe orientale, qu'ils ne redeviendront pas les otages de la rivalité entre la Russie et l'Allemagne, alors même qu'ils s'émancipent du joug bureaucratique.

Dans un paradoxe qui n'est qu'apparent, l'internationalisme est la condition même de la solution de la question allemande dans le sens des intérêts de la grande masse des travailleurs. Aujourd'hui même, les travailleurs de l'Est craignent, avec raison, de voir leur lutte mise sous

l'étau d'une intégration à la RFA, tant qu'ils n'auront pas eu le temps et la force d'élaborer leur propre projet. Dans le même temps, la question allemande reste « très profondément refoulée<sup>9</sup> », selon Lutz Rathenow, par le passé nazi et la culpabilité collective qu'il fait encore peser sur les Allemands et par le sentiment du caractère jusqu'à présent inamovible des blocs.

Cependant, l'aspiration nationale allemande va rester, au centre même du cyclone européen des prochaines années, une pierre de touche pour toutes les forces politiques et sociales. La Charte 77 tchécoslovaque, opérant au cœur de cette Europe orientale morcelée, a clairement défini la seule perspective réaliste qui puisse faire pièce au réalisme capitaliste et gorbatchévien<sup>10</sup>. La possibilité de la nation allemande à se réunifier (sous des formes qu'elle définira elle-même) sera indissolublement liée à la dissolution des pactes militaires, au retrait des troupes d'occupation et de toutes leurs armes nucléaires. Un tel projet sera dialectiquement lié au contenu social de cette fédération européenne en construction.

« Dans l'image d'une Europe socialiste esquissée par l'Appel de Prague (même si le mot socialiste n'y est pas employé), il n'y aurait place que pour des Etats pour lesquels le sens des frontières irait en s'affaiblissant, des Etats en voie de dépérissement, que pour des nations indépendantes et autonomes dont l'Allemagne ferait partie<sup>11</sup>. » Le droit de la nation allemande à l'autodétermination et à la réunification politique telle qu'elle la définira fait ainsi partie intégrante du programme de transition qui doit permettre aux travailleurs de l'Ouest et de l'Est de se rejoindre dans un combat commun. Ce programme combinera le projet social et le projet national, dans la perspective globale d'une Fédération des Etats unis d'Europe, débarrassée du poids des blocs et des alliances militaires.

Seule la classe ouvrière, dans son acceptation moderne la plus large, est à même de réaliser un tel projet, qui se chargera ainsi, dans le cours même de la lutte, d'un authentique contenu socialiste, celui qui va renaître à la faveur de l'échec historique de la bureaucratie.



Dossier

## Points de repère sur la crise du syndicalisme (2)

# A PROPOS DE QUELQUES ANALYSES

LAURENT BATSCH

**L**A PROFONDEUR de la crise du mouvement syndical interroge sur les possibilités d'un retournement de situation. S'agit-il d'un affaiblissement durable, mais réversible ? Ou le mouvement syndical a-t-il amorcé un déclin historique de sa fonction traditionnelle ?

Jacques Capdevielle formule ainsi les questions : « *La crise est évidente. Le diagnostic sur sa portée et sur les remèdes adaptés l'est moins. Crise provisoire liée à la conjoncture économique et à la menace du chômage ? Crise passagère résultant du trouble des militants confrontés pour la première fois depuis longtemps à un pouvoir de gauche ? Crise structurelle liée à la restructuration du capital et aux modifications du travail ? Crise mortelle face à un embourgeoisement et à un individualisme irréversibles des travailleurs ? Rejet d'organisations trop politisées, inadaptées à une société de plus en plus consensuelle, comme l'affirme François de Closets ?* »<sup>1</sup>

### QUELQUES POINTS DE VUE

Les réponses sont diverses. René Mouriaux plaide pour la prudence : « *Le syndicalisme français a connu des hauts, 1920, 1936, 1944, et des bas considérables, comme aujourd'hui. Mais on ne peut tirer à chaque creux de la vague l'idée selon laquelle il s'agit de l'amorce d'un dépérissement.* »<sup>2</sup> Pour Mouriaux, le mouvement syndical est confronté à un triple défi : démontrer son efficacité en dépit de la crise, surmonter sa division, offrir des réponses au niveau international.

A l'opposé, Pierre Rosanvallon diagnostique une mutation définitive du syndicalisme, dont la fonction de représentant et d'organisateur collectif s'effacerait derrière celle d'agence sociale (c'est-à-dire de « fonctionnaire du social »). Et d'envisager l'hypothèse d'un syndicalisme sans adhérents : « *L'adhérent a en effet déjà cessé de jouer un rôle déterminant dans le phénomène syndical. Un degré zéro de l'adhésion ne ferait que radicaliser cet état de fait. Il clarifierait même les choses en obligeant à repenser l'essence du syndicalisme, alors que la tentation reste grande d'esquiver la question. Dans la perspective d'une disparition des adhérents, la forme syndicale tendrait à se confondre avec la forme politique, seul le domaine d'intervention de chacune d'entre elles les distinguant. La légitimité syndicale deviendrait, comme celle des partis, d'essence purement électorale.* »<sup>3</sup>

La plupart des études relatives à la crise du syndicalisme mettent en relief les mêmes causes.

François Weiss en retient cinq : la crise économique, l'institutionnalisation des syndicats, les changements intervenus dans le monde « ouvrier », l'expérience de la gauche au pouvoir, et la crise du militantisme.<sup>4</sup>

Henri Lasserre énumère les « principales hypothèses explicatives », en ces termes : l'impact de la crise économique, l'hypothèse de la fin du mouvement ouvrier, la montée de l'individualisme, la thèse de l'institutionnalisation du syndicalisme, les nouvelles stratégies sociales du patronat.<sup>5</sup>

Une commission du Commissariat général au plan « *sans faire une analyse détaillée des facteurs de la désyndicalisation* » énonce ceux-ci : les licenciements massifs dans les industries de base, la régression des catégories ouvrières d'implantation traditionnelle, la baisse relative du poids des grandes entreprises, la diversification des statuts (CDD, intérim, temps partiel...), le ralentissement de la croissance et la réorganisation du travail.<sup>6</sup>

Hubert Landier commence par énumérer les causes internationales de la désyndicalisation. « *Parmi celles-ci, le déplacement de certains centres de décision à un niveau inaccessible aux syndicats, les transformations en cours dans la composition de la population active, l'évolution des mentalités comme celle, dans certains pays, des méthodes de gestion sociale. Parmi les causes spécifiques à la France, l'émiettement de l'échiquier syndical, une excessive politisation de certaines centrales, un manque de moyens matériels qui interdit aux organisations syndicales de proposer à leurs adhérents les services qui pourraient justifier leur adhésion.* »<sup>7</sup>

Pour Michèle Millot et Jean-Pol Roulleau, le syndicalisme français est confronté à cinq obstacles : la crise économique, l'évolution des mentalités, l'éclatement de la classe ouvrière, l'institutionnalisation et l'initiative patronale dans le champ du social.<sup>8</sup>

Serge Volkoff remonte le temps pour chercher les raisons de la crise, qu'il ne réduit pas à ses causes objectives. « *Ne doit-on pas plutôt, en France, interroger les failles, les impasses, dans les orientations et les pratiques syndicales, dès les années de croissance, même si les effets ne sont apparus que plus tard ? Quel bilan tire-t-on des négociations de Grenelle en 1968, et des pressions politiques qui les ont entourées ? Comment juge-t-on après coup l'engagement*

des deux principales confédérations dans l'appui au programme commun ? Les syndicats ont-ils su, à cette époque, reprendre à leur compte les aspirations des femmes, celles des immigrés, ou celles de tout un chacun à vivre et travailler autrement ? Ont-ils su établir une stratégie pour faire face aux premiers signes d'un accroissement du chômage ? On pourrait encore évoquer les grèves parachutées, les prises de position douteuses sur les questions internationales, la floraison des permanents ou des experts, le jargonage de la propagande... Et bien sûr, liées à ces défaillances stratégiques, et amplifiant souvent leur portée, les conséquences désastreuses de la désunion, dont on ne dira jamais assez le tort qu'elle a fait, qu'elle fait encore, à la crédibilité des syndicats, à leur capacité de conviction et d'initiative. »<sup>9</sup>

## **DES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE**

La lecture de ces contributions d'origines idéologiques diverses aide à définir des éléments de méthode.

● Plusieurs facteurs de crise sont repris par tous les auteurs. Mais, il ne suffit pas d'aligner ces facteurs pour établir un diagnostic. La juxtaposition des causes possibles ou probables dessine un repère à plusieurs dimensions : elle ne fournit pas encore une analyse concrète. Hiérarchiser l'importance des facteurs, reconstituer leur combinaison propre à chaque pays, l'analyse commence là.

● Parmi les facteurs de crise souvent invoqués, la plupart sont à l'œuvre dans d'autres Etats comparables à la France, mais n'y ont pas de conséquences aussi dévastatrices. Les mêmes causes ne produisent pas *ipso facto* les mêmes effets. C'est qu'elles ne peuvent pas être isolées de leur contexte. La référence à d'autres situations historiques et à d'autres situations nationales comparables est donc indispensable pour se prémunir contre les généralisations hâtives.

● Il est vain de dissocier les racines de la crise, selon qu'elles seraient objectives ou subjectives. Elles sont les deux indissociablement. Invoquer l'orientation des confédérations ne peut suffire à rendre compte de leur crise : pourquoi des orientations différentes produisent-elles des résultats également négatifs ? Pourquoi des orientations identiques ou comparables n'ont-elles pas entraîné les mêmes effets en d'autres lieux, en d'autres temps ? En revanche, les syndicats sont des organismes vivants, qui réagissent, s'orientent et sont jugés sur des pratiques et des discours. Sauf à admettre que les syndicats sont les jouets des conjonctures, leur politique générale doit être interrogée.

● La crise du syndicalisme ne peut être décrite uniquement à travers ses manifestations quantitatives : effectifs, audience, résultats. Elle s'inscrit dans une évolution des rapports sociaux : niveau et nature des conflits, rôle de la négociation collective, fonctionnement interne des organisations, relations de celles-ci à leur base potentielle, courants idéologiques porteurs, rapport à l'Etat, etc.

● Certaines des causes de la crise ne datent pas nécessairement de l'émergence de ses premiers symptômes. Des faiblesses latentes peuvent être révélées dans une conjoncture particulière. La crise du syndica-

lisme s'analyse alors comme une conjonction de « tendances longues » et de situations conjoncturelles. « La crise active tous les ferments de désagrégation présents antérieurement », écrit René Mouriaux<sup>10</sup>.

Ces précautions étant prises, on se propose dans la suite, non d'ajouter une énième analyse, mais plus modestement de passer en revue les facteurs de crise les plus souvent cités. Ils ont la force de l'évidence, mais à un tel niveau de généralité qu'ils perdent leur force explicative.

L'invocation de quelques mots clés tient lieu trop souvent d'analyse.

## **LE FACTEUR DE LA CRISE ÉCONOMIQUE**

La crise a deux types d'effets sur la situation du mouvement syndical. D'abord, des effets directs, presque mécaniques : elle affaiblit les secteurs d'implantation traditionnelle, jusqu'à rayer de la carte certains d'entre eux (bassins sidérurgiques, chantiers navals, Billancourt). La restructuration des bastions entraîne une double perte : perte immédiate d'adhérents licenciés, perte différée de dynamisme et de capacité d'entraînement, car les concentrations ouvrières représentent à la fois les forces motrices des luttes sociales, et le vivier de formation des responsables d'unions locales ou de fédérations. Et ceux-ci sont nécessaires à l'animation des structures syndicales des « petites boîtes ».

La crise exerce aussi un effet indirect sur la syndicalisation, en tempérant la combativité des salariés. La pression du chômage, la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat, la libération par la crise de forces régressives ne facilitent pas l'action collective et donnent au patronat et à l'Etat un puissant moyen de chantage économique. Moins de luttes, donc moins de syndiqués : la logique est respectée.

Pourtant, la portée de ces deux arguments (effets directs, effet indirect), qui viennent en tête de toutes les analyses, est plus limitée qu'il n'y paraît.

À propos du premier d'entre eux, on peut observer que la crise économique n'est pas marquée seulement par la disparition d'activités traditionnelles : des emplois disparaissent, d'autres sont créés. Pierre Rosanvallon écrit<sup>11</sup> : « Si le nombre des chômeurs est passé de 400 000 en 1974 à 2,5 millions en 1988, le nombre d'emplois est resté à peu près inchangé pendant la même période. Le chômage, pris comme un fait statistique d'ensemble, ne peut donc rendre compte du phénomène de désyndicalisation puisque c'est le volume global d'emplois existants qui devrait théoriquement compter pour apprécier la population syndicalisable. Indépendamment même de ce raisonnement, la croissance du chômage ne pourrait expliquer qu'une faible part de la désyndicalisation : un taux de chômage de 10 % ne peut induire mécaniquement une baisse de 50 % du nombre d'adhérents, même si l'on tient compte du facteur "peur de la perte d'emploi". » Rosanvallon force le trait, car il serait paradoxal que la crise n'ait aucun impact sur les effectifs syndiqués. La perte de positions traditionnelles ne peut pas être compensée du jour au lendemain par de nouvelles implantations : on n'improvise pas les bastions... Mais Rosanvallon a raison de souligner le grand écart entre

le niveau de l'emploi et le niveau de la syndicalisation. Stagnation dans un cas, écroulement dans l'autre.

Les effets de la crise sur la désyndicalisation ne relèvent pas d'un déterminisme simple : plus de licenciés, moins de syndiqués. Pourquoi des secteurs protégés du chômage subissent-ils également une forte désyndicalisation ? Pourquoi la relève n'est-elle pas venue des secteurs en expansion ? Pourquoi le mouvement syndical ne trouve-t-il pas dans les nouvelles générations et dans les activités créatrices d'emplois l'influence qu'il a perdue dans les secteurs victimes de la crise ?

Si on formule ainsi les questions, l'argument des effets mécaniques de la crise change de sens : il ne s'agit plus d'une donnée quantitative (le champ de syndicalisation se rétrécit), mais d'un jugement qualitatif (le syndicalisme n'a pas su convaincre les « nouveaux » travailleurs). Et on retrouve l'idée que les mutations sociologiques du salariat ont révélé une inadaptation ou un dépassement du rôle du syndicalisme. C'est un autre argument, à discuter comme tel (voir plus bas).

Reste l'effet de la crise économique sur la combativité... Une certaine logique voudrait que toute situation économique déprimée exerce un effet démobilisateur ;

la logique inverse, également formelle, tiendrait que la crise conduit à la révolte. Aucun de ces deux déterminismes n'est validé par l'histoire. Comment expliquer, par exemple, que la courbe des luttes sociales s'inverse dans des situations économiques inchangées ? On peut rétrospectivement expliquer pourquoi l'émergence d'une conjoncture économique particulière a favorisé ou freiné la combativité des salariés dans un contexte donné, mais il n'y a pas de loi liant le niveau des luttes et le niveau de la croissance économique. Car le niveau de combativité et d'organisation collective ne dépend pas seulement de la variable économique, mais d'une combinaison de facteurs. Un de ces facteurs est la façon dont les organisations syndicales réagissent à la crise...

L'impact de la crise sur la combativité n'est pas proportionnel à la pression des difficultés matérielles, il a aussi une forte dimension politique. Car, en réduisant les marges de concessions (le « grain à moudre »), la crise politise les revendications partielles : à celles-ci, le patronat et les gouvernements opposent la survie pure et simple de l'entreprise ou le maintien des grands équilibres. La globalisation des enjeux pose donc au mouvement syndical le problème du débouché politique, elle l'oblige à penser le prolongement de ses



revendications, bref elle politise sa démarche. Dès lors, l'alternative se resserre : s'accrocher à la défense des revendications quitte à les inscrire dans un changement de logique économique, ou circonscrire le mandat syndical dans l'espace tracé par les politiques économiques dominantes.

Cette alternative s'est traduite en France par une radicalisation à droite de la CFDT et de la FEN. Elle a enfermé la CGT qui est apparue davantage crispée que porteuse d'une autre voie. Elle a laissé désarmées des forces vives du mouvement ouvrier qui avaient investi dans l'Union de la gauche l'espoir de « changer la vie ».

Ainsi, l'effet démobilisateur de la crise économique s'exerce dans la mesure où il révèle une crise d'efficacité du mouvement syndical : mis en difficulté pour imposer des acquis partiels, il n'est pas davantage capable de promouvoir une logique alternative à la crise. Or, en France peut-être plus qu'ailleurs, en raison d'une histoire particulière, les organisations traditionnelles (du moins la CGT et la CFDT) étaient « attendues » sur leur projet politique au sens large.

Dans la courbe des luttes et de la syndicalisation en France depuis 1968, les facteurs dits objectifs (la crise) et les facteurs dits subjectifs (la réaction des acteurs, à commencer par ceux du mouvement ouvrier) sont inextricablement liés. C'est une autre raison aussi de prendre avec prudence les analyses trop exclusivement économistes de la crise du syndicalisme.

## LE FACTEUR DES MUTATIONS SOCIOLOGIQUES

Derrière le thème général des « mutations du salariat », se rangent des idées assez différentes. Au moins trois :

- la précarisation des emplois et les nouvelles formes de division entre travailleurs (société duale...);
- les évolutions de la formation sociale (poids respectif de la classe ouvrière et des autres couches);
- les politiques modernes de management et les tentatives patronales de dépassement des blocages du taylorisme.

Chacune de ces idées doit être discutée pour elle-même.

1. La première d'entre elles est forte : chômeurs, intérimaires, CDD, stagiaires divers, tous sont « extérieurs », en situation d'exclusion ou de transition. Leur organisation se heurte à bien des difficultés pratiques. Mais le rapport de ces couches instables au syndicalisme dépend aussi de l'image donnée par celui-ci sur la question du chômage et de l'emploi. Au-delà des batailles de défense de l'emploi dans les secteurs menacés, ceux pour qui ces batailles ont été perdues sont sensibles aux revendications globales des confédérations. Il suffit de poser la question « *la lutte pour la semaine de trente-cinq heures a-t-elle été menée par le mouvement syndical ?* » pour admettre du même coup que les divisions objectives produites par la crise sont d'autant plus profondes qu'elles ont été mal combattues.

2. Les changements de la structure économique et sociale du pays se font à des rythmes variables. Ils n'en sont pas moins continus. La crise accélère certaines transformations, elle n'en est pas le point de départ. Mouriaux et Capdevielle insistent, par exemple, sur le

déclin des bassins houillers, des transports et du textile au cours des années soixante<sup>12</sup>. Parlait-on alors de crise du syndicalisme ?

Les mêmes transformations sociologiques invoquées aujourd'hui pour expliquer l'inadaptation du syndicalisme étaient déjà à l'œuvre en une période de montée de la syndicalisation et de la combativité. La CFDT, en particulier, a su capter de nouvelles couches de salariés. Les mouvements de la jeunesse scolarisée des années soixante-dix témoignaient d'une certaine disponibilité des futurs techniciens et cadres moyens pour l'action collective.

On invoque aussi l'inadaptation du syndicalisme à la montée de l'immigration d'une part, du travail féminin d'autre part. A l'évidence, le décalage est grand entre le poids acquis par la population active immigrée et par les femmes salariées d'une part, et la composition des organisations syndicales d'autre part. Mais, les difficultés du syndicalisme n'ont pas commencé avec la montée de l'immigration, au contraire elles coïncident dans le temps avec la fermeture des frontières.

La « question féminine » occupe une place particulière : le patriarcat n'a pas réussi à fermer les frontières du travail aux femmes<sup>13</sup>. Au plus fort de la crise, en plein chômage, le taux d'activité des femmes a augmenté à un rythme supérieur aux années de « décollage » post-1968. L'impulsion de la fin des années soixante n'est pas interrompue par la crise : c'est assez rare pour refléter une tendance sociale très forte. De toutes les transformations sociales évoquées à propos de la crise du syndicalisme, l'une des plus profondes (mais pas la plus discutée...) tient à la féminisation du salariat. S'il est une mutation sociale « coûteuse » pour le mouvement syndical, c'est peut-être celle qui renverse les proportions dans la population féminine : les femmes « travailleuses » seront bientôt plus nombreuses que les femmes « au foyer ».

3. Le patronat n'est pas resté inerte pendant les années de crise. Il a, au contraire, repris l'initiative et défendu ses intérêts avec une force et une efficacité redoutables jusqu'à amener l'adversaire, ou ses représentants, sur son terrain. De son côté, la lutte de classe a été fort intensive ! Le patronat a combiné la pression sur la politique générale des gouvernements et la pression dans l'entreprise sur les collectifs de travail. Il a pensé en même temps les restructurations économiques et la conduite des rapports sociaux. Il a articulé répression et intégration.

Ainsi, les transformations du travail dans l'entreprise, et les différentes formes de management participatif ont certes affaibli le syndicalisme. Mais ce constat ne vaut pas analyse. En déduit-on que le syndicalisme paie son archaïsme, l'initiative patronale se confondant avec la modernité ? Ou en conclut-on que le syndicalisme souffre de n'avoir pas su doter les salariés d'une stratégie offensive ?

Serge Volkoff s'interroge sur l'usage empressé que font certains du thème du retard ou de l'inadaptation du syndicalisme à des conditions qui auraient été bouleversées. « *Avant de préconiser à présent une "adaptation" du syndicalisme, fondée sur des remaniements institutionnels ou de nouveaux partages des tâches, un peu de prudence et de modestie s'imposent. L'idée même de "s'adapter à" suppose que la situation économique et sociale est une donnée ex-*



gène, sorte de contrainte imposée, comme si les syndicats n'avaient pas eux-mêmes un rôle dans le façonnage de ce contexte, une vocation à le modifier. Au passage, la hâte avec laquelle cette "adaptation" est préconisée laisse croire aussi à un bouleversement socio-économique, une galopade technologique qu'il faudrait rattraper d'urgence. Chiffres en main, on constate que cette évolution est contrastée. Les ouvriers sont moins nombreux, mais leur nombre ne baisse que lentement. Les services s'informatisent, mais pas partout. La robotique ne s'implante que très partiellement dans l'industrie. Les contraintes, les nuisances du travail industriel traditionnel, y inclus la chaîne à cycle court, ne sont pas en voie d'extinction, etc.<sup>14</sup> »

Comme pour confirmer les « soupçons » de Volkoff, le récent exemple de la grève à Peugeot montre qu'une des entreprises remarquée pour l'évolution de ses méthodes de production et de son organisation du travail continue d'obéir à certaines lois sociales...

1. « Crise du syndicalisme, crise de la classe ouvrière, ou crise du salariat ? », Revue XX<sup>e</sup> Siècle, avril-juin 1987
2. *Le Quotidien de Paris*, 1<sup>er</sup> mars 1988.
3. *La Question syndicale*, 1988, Calmann-Lévy.
4. *Les Relations du travail en France*, 1988, Cujas.
5. *La Crise du syndicalisme aujourd'hui*, mars 1986, les Temps Modernes.
6. *Négociation collective, quels enjeux ?*, mai 1988, La documentation française.
7. *Demain, quels syndicats ?*, 1981, Livre de Poche.
8. *L'Entreprise et les stratégies syndicales*, 1988, Editions d'Organisation.
9. « Demain, on s'adapte », revue M, novembre-décembre 1988.
10. *Le Syndicalisme face à la crise*, 1986, éditions La Découverte.
11. Ouvrage cité, p. 16.
12. *Mai 68 : l'entre-deux de la modernité*, 1988, FNSP.

13. Taux d'activité des femmes :

1962	1968	1975	1982	1986
36,5	36,2	38,7	43,0	46,0

14. Article cité.

*Suite et fin dans le prochain numéro.*

# INTEGRATION OU ASSIMILATION ?

BEATRICE RAYMAN ET ALBERT ROCHAL

*Les foulards dits islamiques viennent de secouer la société française, suscitant un débat idéologique comme on n'en a connu de longtemps dans ce pays. Critique communiste, à son tour, s'engage dans cette réflexion importante, avec différents articles ; dont chacun reconnaîtra qu'ils relèvent de positions différentes. Nous avons sollicité des intervenants extérieurs. Mohamed Harbi a accepté de nous donner une contribution, qu'il en soit chaleureusement remercié. Les autres textes ne nous étant parvenus dans les délais impartis, nous les publierons ultérieurement. Enfin, au sein du comité central de la LCR, trois positions se sont confrontées. On en trouvera l'écho en fin de cette série d'articles.*

**A**U-DELA DU DEBAT sur la laïcité qu'elle a suscité, l'affaire des foulards islamiques pose aujourd'hui un problème plus fondamental, celui de l'intégration des immigré(e)s. Sous couvert de défense d'une laïcité qui devient sa propre finalité, un certain nombre de discours ont en effet développé une logique assimilationniste extrêmement inquiétante, parfaitement illustrée par la déclaration d'André Deschamps, maire communiste de Clichy-sous-Bois, qui explique que « l'intégration, ce n'est pas le voile, la gandoura ou le boubou. Mais, que tous ces Arabes, ces Noirs et ces Asiatiques soient en costume-cravate ou en jeans », parce que c'est « comme cela qu'il a envie de les voir dans la rue » ! On est passé du « droit à la différence » — qui avait évolué à travers les luttes pour l'égalité en un « droit à la ressemblance quelles que soient nos différences » — au « devoir de ressemblance ». Le droit est devenu devoir. La tolérance s'est transformée en répression. On voudrait bien des Arabes, à condition qu'ils renient leur culture, qu'ils intègrent nos valeurs et qu'ils ne se fassent pas remarquer.

Dans cet ordre d'idées, on va prochainement construire à Marmande une mosquée sans minaret, couverte de tuiles du pays, car, comme l'a précisé l'attaché parlementaire du député-maire de la ville, Gérard Gouze, membre du Parti socialiste, « les minarets ne font pas partie de notre héritage culturel ». Nous n'entendons pas défendre un quelconque culte de la différence ou de la perpétuation de l'identité culturelle par-delà les générations. Mais nous ne saurions admettre qu'on exige d'une population qu'elle montre patte blanche, qu'elle s'auto-assimile, pour prouver sa volonté d'intégration et bénéficier des mêmes droits que les nationaux.

Quelles valeurs universelles de la société française leur demanderait-on de partager ? Celles de monseigneur Lefebvre, qui proclame du fond de son séminaire que « les musulmans ne peuvent être catholiques et qu'ils ne peuvent donc être vraiment français », en concluant que « le mieux pour eux serait qu'ils rentrent chez eux » ? Celles de monsieur Pasqua qui ne rêve que de charters et d'immigrés en partance, ou celles de Joël Batteux, maire socialiste de Saint-Nazaire, qui déclarait le 27 octobre que « les gens qui refusent à la fois la Constitution laïque et la scolarité obligatoire refusent le système français. A ce titre, je me pose la question de savoir si, ces gens-là, il faut les conserver sur le territoire national » ?

Pourquoi demanderait-on aux immigrés de souscrire à des valeurs qui ne sont nullement celles d'une société française homogène et mytique, mais celles de la classe dominante, de la

bourgeoisie nationale ? De quel droit leur proposerait-on de se renier eux-mêmes pour leur imposer les valeurs de ceux qui hier les ont colonisés et qui aujourd'hui les exploitent et leur refusent l'égalité des droits ?

On intègre apparemment plus facilement en France les capitaux que les travailleurs. Depuis le premier choc pétrolier, la part des industries étrangères implantées en France s'est, en effet, régulièrement accrue. Nul ne s'étonne alors de la libre circulation de ces capitaux ni du pouvoir que détiennent leurs détenteurs qui votent dans les conseils d'administration d'organismes industriels. Nul ne s'indigne du libre exercice du pouvoir économique et hautement politique des décideurs des grandes sociétés multinationales. Comme toujours, les frontières, les discriminations, au-delà des prétextes, sont des frontières de classe.

« La patrie d'un homme libre est ouverte à tous les hommes de la terre », disait déjà il y a deux cents ans Saint-Just.

Présentant comme contradictoires les intérêts des travailleurs français et des immigrés, le chauvinisme sert pourtant dans les organisations ouvrières. Ces dernières années, avec le développement de la crise capitaliste et la mise au chômage de millions de travailleurs, les directions ouvrières n'ont pas hésité à jouer la carte de la préférence nationale et à cautionner des mesures de mise au chômage ou d'incitation au retour visant des travailleurs immigrés vivant en France, parfois avec leur famille et souvent depuis de nombreuses années. En 1983-1984, les socialistes allèrent même jusqu'à désigner les immigrés comme boucs-émissaires de la crise, le tout accompagné d'anathèmes racistes, lorsque ces travailleurs défendaient leur emploi comme aux usines Talbot en 1984. Le racisme a ainsi servi de frein à la jonction entre classes ouvrières autochtone et immigrée, alors que celles-ci ont fondamentalement les mêmes intérêts à défendre contre les patrons.

Evidemment, les capitalistes jouent sur cette mise en concurrence des travailleurs étrangers, qui ne bénéficient ni des mêmes droits politiques ni des mêmes acquis sociaux. C'est pourquoi l'intégration ne se pose pas en termes de partage de valeurs consensuelles et interclassistes, mais en termes d'égalité des droits. Le droit à l'insertion des générations issues de l'immigration est inséparable de la reconnaissance des droits des communautés immigrées elles-mêmes. Car la possibilité réelle de l'exercice des droits acquis par un jeune Français d'origine étrangère est aussi garantie par les droits acquis par les communautés d'origine.

Les populations d'origine étrangère qui vivent et travaillent en France doivent par leur présence avoir les mêmes droits que les travailleurs français. Cette égalité ne peut être conditionnelle et liée à tel ou tel degré d'assimilation aux valeurs dominantes.

## L'ATTITUDE DES SOCIALISTES

Dans le discours du PS, il a souvent été difficile de distinguer intégration et assimilation.

Dans un texte préparatoire à la convention socialiste de janvier 1988, on pouvait lire : « *La seule voie pour l'immigration est l'intégration, non par la négation des cultures d'origine mais par leur transformation au contact de notre culture nationale.* » Ce qui revient tout de même à dire qu'il y a, dans cette « culture nationale », un certain nombre de valeurs à caractère universel qui devraient nécessairement imprégner les populations immigrées, ce qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, est extrêmement discutable. On se pose d'autant plus de questions en entendant Jean Poperen et Charles Hernu déclarer, en avril 1988, que le droit de vote aux élections locales « *pourrait nuire au processus d'intégration* ». Cette position d'exclusion, qui subordonne en fait l'égalité des droits à la nationalité, ne fait pas l'unanimité dans le Parti socialiste.

En septembre 1989, Mauroy, qui en 1983 avait pris à partie les travailleurs immigrés de Talbot dénonçant l'attentisme de son parti, se déclarait très explicitement partisan du droit de vote aux élections locales, s'étonnant qu'on ait « *repoussé à une date indéterminée le droit de vote des étrangers* ». Quelque temps après, Lionel Jospin réintervenait sur le même thème, expliquant que les socialistes « *devaient promouvoir le droit de vote aux élections locales* ». Georgina Dufoix considérait déjà, en mai 1987, que « *le droit de vote était la meilleure façon d'insérer les immigrés* » mais, ajoutait-elle, rejoignant en cela les récentes déclarations de Rocard, « *il n'est pas question de l'imposer à la communauté française* ». Un pharisaïsme qui semble particulièrement répandu à la direction du Parti socialiste, puisqu'avant Michel Rocard, Mitterrand, dans sa « Lettre aux Français » d'avril 1988, nous avait benoîtement expliqué qu'il était pour le droit de vote des immigrés aux élections locales, mais que malheureusement il n'était pas suivi par l'opinion publique. Beau concert de tartufes dans lequel les problèmes de l'immigration servent souvent de prétexte pour marquer des points contre les autres courants dans la perspective du prochain congrès.

Même si, au sein du PS, on constate actuellement un certain nombre d'évolutions en ce qui concerne l'égalité des droits, il est clair que pour la majorité des responsables socialistes l'intégra-

tion passe en fait uniquement par le choix de la nationalité française.

Ils sont plus enclins en paroles à faciliter l'accès à la nationalité française qu'à concevoir une législation où les droits ne dépendraient nullement de la nationalité. Pourtant, depuis quelques années, à travers les luttes antiracistes et un certain nombre de campagnes telle « 89 pour l'égalité », la notion d'égalité des droits a largement progressé dans notre société.

Dans cette affaire, d'ailleurs, il semble que le Parti communiste ait beaucoup de mal à concilier son chauvinisme type « produisons français » et les sentiments plutôt internationalistes de nombre de ses militants. D'où une alternance d'initiatives totalement contradictoires. Difficile de s'y reconnaître entre les opérations coup de poing de la Jeunesse communiste à Roissy contre les expulsions et les déclarations du maire de Clichy qui « *comprend* » son collègue raciste de Montfermeil, entre la destruction à coups de bulldozer d'un foyer d'immigrés, il y a quelques années à Vitry, et l'actuel positionnement du PC pour l'égalité des droits et des devoirs.

L'accès à la nationalité française doit être un droit. Pourtant, malgré les promesses d'Evin, en janvier 1989, il est toujours aussi difficile de l'obtenir, alors que cela devrait pouvoir se faire sur simple déclaration. Mais la France, « club privé », se réserve le droit de sélectionner sa clientèle. Pour Michel Hannoun, député RPR « libéral » et auteur d'un rapport sur l'immigration, il faut en effet montrer patte blanche : « *Il ne saurait y avoir de droit à la naturalisation* », écrit-il en précisant même que « *cette procédure doit reposer sur une appréciation liée à la souveraineté de l'Etat français* ». Le droit à la naturalisation ne doit évidemment pas être utilisé comme prétexte pour exclure de l'égalité ceux des immigrés qui, par espoir de retour, peur de l'assimilation ou tout simplement attachement à leur nationalité d'origine, ne désirent pas devenir français. Il importe de combattre toute attaque contre le Code de la nationalité et toute remise en cause du *jus soli* qui, en déclarant français l'enfant né en France indépendamment de la nationalité de ses parents, est un élément de l'intégration de la jeunesse immigrée, par l'égalité de droits qui en résulte.

Alors que nombre d'immigrés ont été contraints à la clandestinité par la loi Pasqua sur l'entrée et le séjour — et le sont encore par certaines dispositions discriminatoires de la loi Joxe ou des circulaires Dufoix sur le regroupement familial —, il est injuste d'associer intégration et régularité du séjour. Alors que les préfectures ont été et sont toujours des machines à fabriquer des clandestins, comment peut-on écrire comme Michel Hannoun que l'intégration est réservée aux « immigrés en situation régulière », qui sont présents depuis longtemps et désirent demeurer en France. Y aurait-il des « bons » immigrés qu'il



faudrait intégrer, et des « mauvais clandestins » et « faux demandeurs d'asile » qu'il faudrait pourchasser et expulser ?

Nous refusons l'intégration version Mitterrand qui, en avril 1988, déclarait : « *L'égalité des droits est tout simplement liée à l'égalité des devoirs.* » Comment peut-on oser rappeler à leurs « devoirs » ceux qui n'ont aucun droit et subissent les pires discriminations ! Leur seul « devoir » n'est-il pas, avec le soutien des travailleurs français, de lutter contre l'exploitation et les exclusions racistes. L'exigence d'intégration ne peut exiger un effort réciproque. Nous n'avons pas à demander à ceux que nous avons fait venir pour satisfaire aux besoins de notre économie de « faire un effort pour s'intégrer à la société française ».

L'intégration nécessite des mesures spécifiques, contrairement à ce qu'explique Claude Evin, qui considère qu'elle passera par des mesures globales contre les exclusions et que « *la priorité n'est pas de créer des droits nouveaux pour les étrangers* ». Heureusement qu'il a par ailleurs déclaré que « *le gouvernement fait tout pour [la] réussir* » !

SOS-Racisme, qui depuis plusieurs années avançait le mot d'ordre d'intégration sans en définir explicitement le contenu, semble avoir évolué dans ce domaine d'une façon positive. L'intégration, cru SOS 1989, passe par l'égalité des droits et le droit de vote aux élections locales.

En dehors de l'extrême-droite et des secteurs les plus réactionnaires de la bourgeoisie qui ne « digèrent » les immigrés que sous une forme intégralement assimilée, plus personne actuellement n'ose parler ouvertement d'assimilation. En revanche, ainsi que nous l'avons vu plus haut, on assiste à une recrudescence de discours crypto-assimilationnistes qui, sous couvert d'intégration, développent des projets d'« intégration sélection » qui fonctionnent selon une même logique de normalisation de l'immigration.

A cela, nous opposons une « intégration égalité », c'est-à-dire un outil de lutte contre les discriminations de toutes sortes qui empêchent les travailleurs immigrés et les jeunes issus de l'immigration d'acquiescer de nouveaux droits, voire tout simplement d'utiliser ceux dont ils disposent formellement et non réellement. Qui peut nier qu'une jeune Beur née en France et de nationalité française et, donc, en principe « égale » vit quoti-

diennement dans un univers de discriminations. L'« intégration égalité » devient ainsi une arme contre les racismes avoués, répertoriés, mais aussi contre le racisme honteux, clandestin en quelque sorte, qui pèse si lourd. Les tartufes qui parlent d'intégration, tout en encourageant les discriminations, sont ainsi débusqués.

Nous tenons aussi compte de l'évolution du débat dans le mouvement antiraciste et dans l'immigration. Il est indéniable que le mot d'intégration a longtemps provoqué un malaise par son interprétation assimilationniste ou même parce qu'il sous-entendait que le problème du racisme en France était finalement résiduel, lié aux spasmes de la « digestion » des immigrés et particulièrement des immigrés arabes. Il y avait donc là une sorte de renvoi ou de partage des responsabilités entre racisme et particularisme immigré. Or, rien n'est plus faux. L'intégration de toute population immigrée a toujours été liée à un affrontement politique profond, ainsi que le démontre entre autres le livre d'Olivier Milza, *les Français devant l'immigration* (éditions Complexe).

Des Italiens aux Polonais, et même des Bretons aux Juifs, on retrouve des problèmes et des batailles similaires. On comprend donc les réticences qui s'exprimaient parfois contradictoirement : « On est déjà intégrés, que nous voulez-vous ? Nous ne voulons pas d'examen d'entrée... Acceptez-nous comme nous sommes, sinon tant pis... Nous ne sommes pas un "problème" ou une nourriture extraordinaire qu'il faudrait ingérer, intégrer, digérer... » En somme, ceci exprime une résistance juste à l'exigence d'assimilation individuelle ou à l'esprit de tri entre bons et mauvais immigrés, notions totalement incompatibles avec l'exigence d'égalité des droits.

Ce débat a évolué sous l'impact des mobilisations de masse des travailleurs immigrés pour leurs droits et l'irruption de la jeunesse issue de l'immigration dans la lutte contre le racisme. Ce tournant est symbolisé par l'appellation « Première marche pour l'égalité » qui a suscité une fantastique mobilisation et bouleversé de fond en comble les perspectives de la lutte antiraciste. La bataille pour l'égalité des droits s'est imposée comme acquis du mouvement antiraciste au prix d'un certain nombre d'affrontements politiques et malgré diverses tentatives d'affaiblissement.

Mais ce socle unitaire est un progrès qui permet de donner un autre contenu à l'intégration. Aux pseudo-valeurs civilisatrices de la France, nous opposons les acquis démocratiques conquis en France par les luttes du mouvement ouvrier ; il est évident que ceux qui constituent aujourd'hui la fraction la plus opprimée et la plus durement exploitée de la classe ouvrière doivent en bénéficier. C'est pourquoi la seule revendication légitime en ce domaine est l'égalité des droits, entre ceux qui sont unis par les mêmes intérêts de classe, les travailleurs français et immigrés.

# LE LINCEUL DE LA LIBERTE

MOHAMED HARBI

**L**E PROBLEME conjoncturel d'autoriser ou non le voile à l'école entraîne des réponses qui peuvent être contraires sur la base de principes identiques. Ce qui les distingue, c'est la stratégie la plus efficace pour soustraire les enfants à l'influence du prosélytisme des islamistes.

Les divers courants dont les islamistes se réclament prônent l'autoritarisme sous toutes ses formes et refusent que la pensée fasse appel à ses propres ressources pour aborder les problèmes de notre temps. Ils s'estiment seuls dépositaires du patrimoine musulman et considèrent ceux qui n'acceptent pas leur credo comme des carencés et des impurs. Partout où ils sévissent, en Iran, au Soudan, en Egypte, les autres religions ne trouvent pas grâce à leurs yeux, à plus forte raison l'athéisme.

Personnellement, si j'ai pris parti pour l'application stricte des règlements de l'école laïque, qui n'est pas à mes yeux une école totalement neutre, je peux comprendre certains arguments de ceux qui ont une position différente de la mienne. J'évalue différemment l'importance que peut avoir le laxisme à l'égard d'un islamisme peu menaçant en France dans l'écho qu'il a en pays d'islam. C'est une erreur de ramener la question du voile à l'observance de la tradition et de ne pas voir qu'elle est une résultante de l'idéologie islamiste. Cette question qui ne se posait pas il y a quelques années, en France, comporte plusieurs aspects.

## TROIS ASPECTS DE LA QUESTION

Le premier est la volonté des islamistes de dresser un véritable mur pour singulariser les musulmans dans l'espace français. Les techniques utilisées à cet effet sont identiques à celles des mouvements fascisants : disqualification de tout ce qui est externe au groupe d'appartenance, diffusion d'une idéologie du pur et de l'impur, recours à une argumentation qui préserve les adeptes de toute épreuve de réalité. On

évite de discuter toute opinion divergente en jetant préalablement le discrédit sur celui qui l'exprime et en le désignant comme infidèle, juif, chrétien, communiste, athée, agent de l'Occident, etc.

Le souci d'ériger la différence en norme est clairement énoncé dans une brochure du docteur Hassan Amdouni sur le *hijab* de la femme musulmane<sup>1</sup> : « Celui qui s'habille comme tel groupe particulier est considéré comme adepte de ce groupe ; s'il prétend le contraire, qu'il cesse de chercher à leur ressembler. »

Cette attitude a pour corollaire la démonstration ostentatoire de l'appartenance à l'islam et la mise en œuvre du principe de la censure des comportements. Cette logique mène droit à la formation d'une unité close et crée des inhibitions à une véritable expérience de la relation à autrui. L'intégration n'apparaît plus dès lors comme un moyen d'échapper à l'exclusion sociale, mais comme une rupture, un éloignement vis-à-vis de la communauté et de la famille, une trahison.

Le second aspect est la réaffirmation des principes du patriarcat, le rejet de la mixité et le contrôle physique des femmes qui ne sont pour les hommes que sexe. Il suffit de savoir regarder autour de soi pour se rendre compte que les drames consécutifs au contrôle physique des femmes sont multiples : fugues, ruptures avec les familles, expéditions des candidates au mariage mixte de l'autre côté de la Méditerranée, tentatives de suicide, etc.

Le troisième aspect est l'occultation des principes de la jurisprudence musulmane selon lesquels la valeur de la nécessité doit être supérieure à celle de l'interdit religieux. L'application de cette règle millénaire dispenserait les écolières musulmanes de l'obligation de porter le voile en classe. C'est dire que les refus de se plier aux règles de l'école laïque ont d'autres visées que la sauvegarde de la religion. L'islamisme ne menace pas la France, il menace les immigrés qu'il invite à se fermer à leur environnement. Il leur donne en compensation une convivialité hiérarchique vécue sur le modèle familial et au prix



du sacrifice de toute pensée personnelle. Ce qui me semble le plus grave c'est que l'islamisme, par son caractère messianique, peut être la cause d'une perte de sens du réel et alimenter le racisme anti-arabe. Ce racisme est porté par toute une histoire (guerre d'Algérie, conflit du Moyen-Orient, etc.). Il est difficile de le circonvenir à court terme. Son éradication sera le fruit d'un effort lent et pénible, toujours renouvelé. Devons-nous par complaisance compromettre cette tâche et laisser le rejet se développer jusqu'à l'insupportable ? La logique du combat contre l'exclusion sociale avancera, non par la défense sans condition des immigrés, mais par l'alliance avec ceux qui parmi eux luttent pour les valeurs démocratiques et savent par expérience que la famille est souvent un lieu de domination et de conditionnement psychologique des enfants. Ne donnons pas aux parents un blanc-seing sur leur progéniture, ne leur concédons pas les moyens d'imposer la coutume dans les espaces que la loi publique leur a laissés.

### DES PREOCCUPATIONS DIVERSES

Les arguments dans le débat sur le voile ont traduit des préoccupations diverses. Les Eglises et le Rabinat y ont trouvé prétexte à la réaffirmation commune des exigences tribales contre les principes mêmes d'une citoyenneté. On peut se demander légitimement si leur souci était l'islam ou les intérêts de leurs propres boutiques.

Dans le même ordre d'idées, les stratégies politiciennes à l'intérieur de l'espace français se sont donné libre cours. Sans méconnaître leurs visées et sans y être indifférent, je n'en parlerai pas.

La réaction des jeunes issus de l'immigration qui croient voir dans l'opposition au voile une manifestation des nostalgiques de la colonisation, une résurgence des préjugés à l'égard des Arabes, mérite réflexion. Mais, s'il ne s'agit pas seulement d'une analyse qui appelle l'histoire au secours pour développer une vision manichéenne de l'autre, pourquoi ignorer les positions des anticolonialistes admirables

d'hier ? La fonction cachée de cette analyse, qui recèle des éléments de vérité, ne serait-elle pas de préserver le consensus au sein d'une communauté travaillée aussi et surtout par l'action d'organisations et d'Etats méfiants ou hostiles à l'égard de l'intégration ? Ceux qui pensent se créer à l'occasion de ce débat une clientèle, en caressant dans le sens du poil une communauté qu'ils connaissent mal, ne voient pas les effets auxquels les mène la défense d'une spécificité qui saura, si elle triomphe, se donner d'autres porte-parole. La mode des identités est un piège pour les classes exploitées. Comme le notait avec pertinence René Gallissot, « *une habileté toute politicienne consiste à faire croire que la solution des conflits "ethniques", qui sont sociaux et politiques, se trouve dans le dialogue des cultures, la cohabitation des communautés* ».

Certains intervenants, à la suite d'Etienne Balibar, considèrent que l'affaire des foulards fournit à l'opinion occidentale un moyen de se persuader de sa propre supériorité, donc de l'infériorité des autres. Soyons sérieux. Au XII<sup>e</sup> siècle, déjà, le philosophe Ibn Rushd (Averroès) établissait un lien entre le déclin des Etats islamiques et le statut des femmes : « *Dans ces Etats, écrit-il, on ne connaît pas la capacité des femmes, parce qu'on ne les prend que pour la procréation. On les met donc au service de leurs maris...* » Le service des maris, des pères, des frères, voilà le sens réel du voile, que les hommes de gauche devraient méditer.

Enfin, au niveau plus profondément théorique, il faut en revenir à ceux qui continuent d'interpréter des problèmes politiques et culturels exclusivement comme un épiphénomène renvoyant au statut économique. On sait, toutes les enquêtes le montrent, que l'exclusion sociale a des effets dramatiques et rend ses victimes plus sensibles aux idéologies de type communautaire. Ce qu'on sait moins, c'est que l'éducation donnée dans les langues et cultures d'origine n'a pas de caractère laïque et est souvent assurée par des enseignants de formation religieuse.

Il faut faire en sorte que les immigrés sortent des ghettos et veiller à ce que les islamistes ne leur en créent pas d'autres.

1. Hassan Amdouni, *le Hijab de la femme musulmane*, Bruxelles, éditions Robert Louis, 1989, p. 31.

# FOULARDS ET LAICITE

FRANCIS SITEL

L'affaire des foulards dits coraniques pourrait n'être qu'un nouvel épisode de la querelle des « Anciens » et des « Modernes ». La passion qu'on y a mise laissant vite place à la dénonciation du dérisoire de l'enjeu. Dernier en date des intervenants, l'inévitable Alain Touraine, croisé de la modernité incessamment mobilisé, dans *le Monde* du 23 novembre, a décoché ses quolibets contre les désuètes crispations laïques : « *Mais toute la société française résiste à l'ouverture et au changement et rejette ce qu'elle ressent comme une menace.* » Vivent donc les foulards, et pied-de-nez à la laïcité ! Contre ces irresponsables, affirmons que le débat idéologique qui s'est déchaîné à partir de Creil est important. S'il a été d'un haut niveau, c'est qu'il touche à quelque chose d'essentiel : les devenirs mutuels de la jeunesse issue de l'immigration maghrébine et de la société française. Les autres questions — le statut des femmes, la place de l'islam en France, l'école... — sont à éclairer à partir de ce point de vue. Y compris celle de la laïcité, dont on a tenté de faire croire qu'elle était cause de tout.

**L**A LAICITE, coiffée d'un foulard, vient apparemment de connaître un moment de gloire : ne l'a-t-on pas vue être revendiquée de tous bords ? « Laïques », bien sûr, les clameurs venues de la droite et de l'extrême-droite pour hurler : « Sus aux arabes ! » Héraults de l'offensive du privé contre l'école publique durant les premières années du précédent septennat, voire friands de messes en pompes latines, ceux-là ne rechignent pas aux conversions rapides. « Laïcs », encore, les protecteurs des petites femmes voilées qui, pour leurs assauts intégristes, en appellent à la « tolérance » de l'école publique. Pauvre laïcité ! Ayant déjà encaissé bien des horions et sortie mal en point de l'empoignade avec le privé, la voici tirée à hue et à dia, déchirée et en lambeaux. Mais, plus gravement, humiliée. Car il y a une humiliation lorsque, sur le terrain idéologique, un adversaire cynique triomphe pour avoir retourné contre vous vos propres armes. Pour le lobby du privé, le trait de génie fut de brandir le drapeau de l'école « libre » face à la publique. C'était user au profit d'une école fondamentalement catholique, et subsidiairement patronale, de l'argument de la liberté. Les intégristes musulmans ont parfaitement reçu la leçon qui, aujourd'hui, apostrophent l'école laïque sur son « intolérance ».

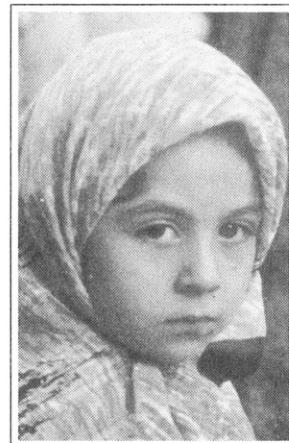
Ainsi, coup sur coup, la laïcité s'est trouvée piégée par ses adversaires au nom de ses valeurs. En butte aux attaques du privé, elle s'est vue taxée de refuser la « liberté de choix » aux jeunes

et à leurs familles. Confrontée à l'intégrisme religieux, elle se trouve accusée d'ostracisme à l'égard de jeunes filles attachées à leurs pratiques religieuses. D'honnêtes antiracistes dénoncent la crispation sectaire qui l'empêcherait de faire « droit à la différence ». Et, conformément à l'adage « Qui aime bien châtie bien ! », la virulence avec laquelle ils fustigent l'école laïque excluante n'a d'égale que la chaleur des louanges qu'ils adressent à celle-ci pour ses vertus émancipatrices.

Ce sont là des coups de boutoir qui viennent heurter une laïcité vermoulue et minée, qui doute d'elle-même. Le comble étant que, doutant de tout, elle en vient à s'interroger sur la possible légitimité des attaques qu'elle essuie ! D'où le caractère déstabilisateur de chaque offensive et les capitulations en chaîne qui en résultent... En fait, on ne saurait sous-estimer les dégâts de la reculade de 1984 et la dégradation profonde qu'elle a entraînée. C'est un désarroi qui appelle la déroute. Les forces censées être laïques ne savent plus où elles en sont et ce que mot même signifie.

## LAICITE ET RELIGION

L'affrontement avec le privé pouvait apparaître biaisé, l'Eglise catholique n'ayant pas trop de peine à se dissimuler derrière l'école dite libre. Cette fois, avec l'affaire des foulards, il s'agit d'un



choc frontal avec la religion. Car qui pouvait craindre que les intégristes se trouvent isolés et discriminés, parce que musulmans, devrait être rassuré par la cohorte des curés et rabbins venus prêter main-forte à leurs collègues et clamer en arabe, hébreux et latin la commune exigence que l'école publique s'ouvre aux religions, se fasse davantage tolérante aux différences... D'un même élan, ils ont cloué au pilori le fanatisme laïque qui prétend bannir des salles de classes les emblèmes culturels et proscrire le prosélytisme religieux.

Il serait paradoxal que, née du combat contre la religion, la laïcité subisse de la part de celle-ci, animée d'un brutal retour de flamme, l'estocade mortelle. Ne se trouve-t-elle pas déjà accusée d'être elle-même une croyance, sinon une religion, une parmi d'autres, seulement plus sectaire parce qu'hégémonique ? Ce n'est plus la laïcité comme principe de séparation des Eglises et de l'Etat, mais la laïcité dénoncée comme « religion d'Etat » !

Se referme alors le piège : face à une droite toujours prompte à piéger la gauche, cette dernière s'avère totalement déboussolée. De ses rangs mêmes on entend expliquer que la laïcité n'est rien d'autre qu'un système de croyances et de valeurs établies par l'Etat, Etat bourgeois, impérialiste, qui a négocié avec la religion dominante, catholique, un compromis aujourd'hui désuet. On devine qu'il y a toute raison dans ces conditions de soupçonner cette laïcité-là d'un racisme antimusulman latent. Et on comprend pourquoi l'affaire du foulard a pu être perçue comme la foudroyante cristallisation de l'intolérance à l'égard des religions autres que la catholique, et du racisme à l'encontre des immigrés. S'il s'agit là de penchants intrinsèques de la laïcité française et bourgeoise, l'amalgame était en effet facile avec des affaires racistes telle celle de Montfermeil. Si la réalité se réduit à cette vision des choses, disons clairement que les apôtres de la « nouvelle laïcité » et autre « laïcité ouverte » sont de ces tièdes dont on sait que Dieu les vomit. Une telle laïcité ne serait pas à rénover, mais à détruire : si elle incline au racisme, mieux vaut tourner la page !

Qu'on puisse, sans grotesque, prétendre que la laïcité est une espèce de religion, avec ses tolérances et son fanatisme, témoigne que les fondements mêmes ont chaviré. Et qu'il convient de rappeler que la laïcité repose sur le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, celui-ci arrachant l'école des mains de celle-là et renvoyant la religion à la vie privée.

La définition donnée par Renan — « la laïcité, c'est-à-dire l'Etat neutre entre les religions, tolérant pour tous les cultes et forçant l'Eglise à lui obéir sur ce point capital » — indique bien ce qu'il y a de nécessaire contrainte dans la laïcité, puisqu'il convient de forcer à la tolérance des religions

par nature intolérantes. Et, surtout, de les obliger à se cantonner à la sphère privée, elles dont la raison première est de régir chaque minute de la vie des hommes. La laïcité est donc bien le produit d'un combat au cours duquel l'Eglise catholique fut défaite. Coupable d'avoir lié son sort à l'Ancien régime, puis à la monarchie et, plus généralement, à la réaction, elle fut vaincue par une République enfin assurée.

Ce rapport de forces fondateur du compromis laïque est à l'évidence bien effacé dans la conscience collective. Si bien que les maigres concessions faites au catholicisme (la journée laissée libre pour le catéchisme, le respect des fêtes religieuses, le poisson le vendredi, et même les aumôneries dans les lycées...) sont parfois présentées aujourd'hui comme des preuves d'une présence du catholicisme dans l'école publique qui, pour être discrète, n'en serait pas moins hégémonique. En oubliant que bien des réalités d'origine catholique (les fêtes par exemple) sont de fait banalisées, sinon laïcisées, dans un ensemble plus culturel que proprement religieux. Et que, sans heurts, les aumôneries ont pu disparaître, des congés officialisés pour d'autres fêtes que catholiques, l'impureté du porc aux yeux des musulmans reconnue... Sans nier la présence insidieuse du catholicisme dans l'école et le caractère irritant de sa fausse humilité, il conviendrait de garder le sens de la mesure et constater que la « laïcité à la française » est la seule en Europe à avoir opéré une si tranchante séparation avec l'Eglise. C'est là le résultat de puissantes luttes politiques dont on aurait tort de perdre la mémoire. De même qu'il faut se souvenir que les véritables concessions vinrent plus tard, de la part des gouvernements de droite, lorsque fut instauré un véritable dualisme scolaire : les fonds publics subventionnant des écoles confessionnelles érigées en concurrentes directes du système public. Un dualisme conforté par la défaite laïque de 1984 et utilisé comme facteur de désagrégation de l'école publique.

En réalité, le vrai problème concerne plutôt l'autre face du compromis, qui est d'avoir été dicté par l'Etat républicain. Les laïcs inconditionnels, dont nous ne saurions être, ont en ce sens raison de dire que, lorsque la laïcité se trouve attaquée, c'est la République qui est menacée. Reste que cet Etat, en effet, pour républicain qu'il soit, est bourgeois et impérialiste. La violence (fort modérée) dont il fit montre à l'égard de l'Eglise s'est déchainée avec une autre brutalité contre les minorités nationales qu'il a fallu contraindre (en particulier par l'école) à s'assimiler au modèle établi depuis Paris par la bourgeoisie, et contre les peuples dominés pliés (aussi par l'école) sous le joug de la culture française, occidentale, blanche et colonialiste.

Ses origines expliquent que la laïcité peut être mise en question et sur sa droite (au nom de la

réaffirmation nécessaire des religions et des valeurs d'ordre dont elles sont porteuses) et de sa gauche (sur la base de la dénonciation de l'ordre impérialiste qui l'a fondée).

## LA PREUVE PAR L'ISLAM

L'affaire du foulard révèle le défi lancé par l'intégrisme musulman qui est d'invalider le compromis laïque sur lequel est fondée l'école publique. En exploitant la double faiblesse de celui-ci : d'une part, négocié entre l'Eglise catholique et l'Etat français, il ne saurait concerner l'islam ; d'autre part, il apparaît entaché d'un nationalisme dominateur à l'égard d'une immigration issue des pays anciennement colonisés et toujours dominés par l'Occident impérialiste.

Le sociologue Bruno Etienne, dans son livre *France et l'Islam*, systématise cette approche : « Autrement dit, l'islam français en France pose le problème des limites réelles du concept de laïcité, la fragilité de son universalité parce qu'il pose la question de la remise en cause de ses fondements "occidentaux" ». « La limite de l'interculturel, voire son échec, tient à l'implicite de l'école républicaine : seul le catéchisme républicain est légitime ; or il est français dans le texte<sup>2</sup>. »

L'universalisation possible du concept de laïcité se trouverait donc doublement récusée. D'abord par les musulmans : « Les musulmans, exception faite de ceux qui ont été formés dans la mouvance de l'école française, ne considèrent pas la laïcité comme un concept universel. Encore moins considèrent-ils comme pertinente l'opposition des sphères privée et publique, religieuse et laïque<sup>3</sup>. » D'autre part, par les antiracistes français non victimes des préjugés chrétiens : « Les règles du droit privé français, derrière une apparence générale et impersonnelle, structurent une société privée en fait essentiellement chrétienne pour ce qui concerne les rapports hommes-femmes-enfants et l'appropriation des biens<sup>4</sup>. »

Considérer que la libération des femmes et le respect de l'autonomie des enfants, loin d'être des conquêtes fragiles et inachevées, gagnées de haute lutte contre une religion protectrice du pouvoir mâle, ne sont que l'héritage de la tradition chrétienne ne va évidemment pas sans grandes conséquences. Et Bruno Etienne de conclure : « Il m'apparaît donc que la laïcité à la française est un accident de l'histoire<sup>5</sup>. » Celle-ci, en effet, s'avérerait inapte à répondre au seul problème qui vaille : l'acceptation de l'islam en tant que tel, par l'intégration de sa spécificité sous le signe du droit à la différence.

Si le mouvement ouvrier, et plus généralement démocratique, se laisse convaincre par une telle analyse, il est clair que la laïcité a vécu. Puisque,

sous peine de sombrer dans l'ethnocentrisme, voire le racisme, il convient de prendre la « réalité islamique » comme un tout indissociable et dont toutes les dimensions sont à ce titre respectables. La laïcité se trouverait alors discréditée et désagrégée de l'intérieur. Ce sont les prémices d'une telle situation qu'on a pu observer sur la question du tchador lorsque les forces censées porter les valeurs laïques, minées de mauvaise conscience et frappées de désarroi, se sont fragmentées.

## ACTUALITE DE LA LAICITE

Le foulard dit coranique réactualise la vieille question de savoir s'il faut dissocier l'éducation de la religion. Bruno Etienne use d'un argument qu'il pense définitif : puisque, pour un musulman, « il n'y a pas d'Eglise (...) ni d'Etat », « l'universalité » de la définition donnée par Renan qu'à sa suite nous citons plus haut serait « ici prise en défaut<sup>6</sup>. »

L'absence d'une « Eglise » et d'un « clergé » n'a pas empêché tel ou tel courant fondamentaliste d'imposer ses vues — voire de constituer un « Etat islamique » — et ne saurait nous interdire de porter un jugement sur ce que sont ses visées politiques et sociales. Le fait que, à l'inverse, la laïcité n'est en rien la garantie du respect des libertés et d'un progressisme absolu ne saurait non plus justifier un renvoi dos-à-dos et la confusion des genres. La séparation des Eglises et de l'Etat et la laïcité de l'enseignement constituent des exigences minimales que les démocrates et, a fortiori, le mouvement ouvrier se doivent de défendre bec et ongles.

Rappelons le célèbre exorde de Marx : « Chacun doit pouvoir satisfaire ses besoins religieux aussi bien que corporels, sans que la police y fourre son nez. Mais le Parti ouvrier devait à cette occasion exprimer sa conviction que la liberté de conscience bourgeoise n'est rien de plus que la tolérance de toutes les sortes possibles de liberté de conscience religieuse et que, pour sa part, il s'efforce plutôt de libérer les consciences de la hantise religieuse<sup>7</sup>. »

Comment ne pas voir que, fondamentalement, la signification politique de l'affaire de Creil n'est pas la prétendue exclusion de trois fillettes de l'école, mais la volonté d'un groupe intégriste de faire reconnaître son droit à transgresser les lois républicaines au profit de règles communautaires. Or, ces lois, malgré leurs limites et leurs hypocrisies liées à leur nature bourgeoise, sont porteuses d'acquis progressistes en ce qui concerne le statut des femmes, les droits des enfants par rapport à leurs familles, le contenu de l'enseignement dispensé... Elles ne peuvent être impunément réduites et dénoncées comme insidieusement catholiques. Ce qui reviendrait tout simplement à escamoter le conflit qui a divisé la bourgeoisie, et dans

lequel le mouvement ouvrier fut partie prenante de façon décisive, dont est né le compromis laïque. De même, il n'est guère responsable de réduire les soucis des enseignants à un prétendu corporatisme teinté de laïcisme borné qui les rendrait incapables d'appréhender ce fait massif que constitue la présence de l'islam dans la société française<sup>8</sup>.

Le débat autour du foulard souligne avec force la contradiction qu'il y aurait pour les antiracistes à soutenir à la fois le rôle émancipateur de l'école publique, en particulier pour les jeunes musulmanes (qui justifie la réaction indignée aux « exclusions »), et la caution donnée à ceux qui prônent l'acceptation par cette même école des « spécificités islamiques », dont le port du voile aujourd'hui et, demain, la mise en cause de la mixité et de l'enseignement de diverses disciplines...

### LAÏCITE ET « DROIT A LA DIFFERENCE »

Le problème n'est certes pas, au nom de la laïcité, de défendre l'école telle qu'elle est, mais de décider si ce qu'elle est appelée à devenir se fera sur la base de la négation de la laïcité ou de son dépassement. En d'autres termes, la laïcité ne mérite d'être défendue que dans la mesure où, au regard des droits de l'homme — et des femmes ! —, du respect de la liberté des enfants et, plus généralement, de l'égalité, elle apparaît porteuse d'une « force impulsive » positive, capable de favoriser l'universalisation des acquis progressistes, legs des révolutions bourgeoises et du combat ouvrier, et de dessiner la perspective du dépassement de ses limites bourgeoises.

Le modèle préconisé par Bruno Etienne, visant à combiner intégration et droit à la différence, se présente comme statique : il s'agit de modeler la réalité de la société et de l'école pour que le fait islamique, jugé comme un tout irréductible, puisse s'y inscrire. C'est nier les dynamiques à l'œuvre. D'abord, celles, complices, des intégristes et des racistes qui se rejoignent dans le même jugement de l'irréductibilité de la réalité musulmane dans la société française. Cette valorisation du fait religieux, si elle conduit les antiracistes à prôner l'intégration dans le respect des « différences », autorise les racistes à préconiser le rejet. Craignons le pire de cet inquiétant jeu de miroirs : que les racistes en sortent vainqueurs !

Or, fondamentalement, ces dynamiques-là répondent à cette autre des jeunes issus de l'immigration, qui est de fusion de la jeunesse de ce pays. René Gallissot écrit : « Linguistiquement, culturellement et juridiquement par la possession de la citoyenneté française, les immigrés sont plus indiscernables [que l'immigration de l'entre

deux-guerres] ; c'est ce qui explique peut-être que l'exclusion devienne raciale. Si l'on se situe dans les jeunes générations, la distance culturelle n'existe pas entre jeunes Maghrébins et autres jeunes que l'on voudrait distinguer ; tout au contraire, c'est la proximité et la similitude qui portent cette jeunesse. (...) Seul demeurerait l'argument de l'islam mais, outre que la pratique religieuse est loin d'être ce que l'on imagine, cette assignation appartient à la fois à l'héritage colonial et au racisme actuel qui fonctionne en racisme culturel, au préjugé de la distance culturelle<sup>9</sup>. »

C'est parce que cette tendance est transformatrice de la société qu'elle est combattue par des forces issues d'horizons divers, aux soucis contraires, qui objectivement joignent leurs efforts pour créer une séparation nouvelle en soulignant la différence religieuse. Pour agir à l'inverse, il convient de ne prôner ni l'assimilation, qui peut être comprise comme la volonté d'imposer l'alignement sur le modèle dominant sous peine d'exclusion, ni l'« intégration » en termes de juxtaposition de « différences » qui, dans les faits, quelles que soient les bonnes intentions, pourrait figer les inégalités, voire les accentuer. C'est l'exigence de l'égalité des droits qui constitue la véritable réponse, s'adressant à celles et ceux qui, tout en voulant conserver leur nationalité, doivent avoir droit à la citoyenneté française (le droit de vote à toutes les élections étant de ce point de vue autrement significatif que le « droit » au port du voile en classe !), aussi bien qu'aux nationaux français pour qui le droit (et, pour nous, le devoir) est de combattre contre toutes les discriminations, toutes les inégalités dont ils sont victimes, dans et hors de l'école.

La laïcité est si mal en point qu'il y a quelque excès à estimer que c'est d'elle que proviendrait l'ouverture des hostilités. Elle se trouve soumise à la concurrence de systèmes parallèles, confessionnels et patronaux, en butte aux exigences des Eglises, dissociée de l'intérieur par l'écart béant entre les principes affichés et les réalités vécues : d'un côté l'école pour toutes et tous et, de l'autre, les inégalités reproduites, la loi de la concurrence et le règne de l'argent ; la neutralité revendiquée, mais la perméabilité aux influences religieuses et le patronat installé en maître omnipotent...

La relance de la laïcité ne saurait se limiter à la nécessaire réaffirmation de la mise à distance des Eglises, parce que celle-ci, on ne le voit que trop bien dans les conditions concrètes présentes, ne relève pas d'abord de l'anticléricalisme mais de la lutte pour l'égalité... Ce qui suppose de l'étayer à une dynamique émancipatrice débordant et des questions religieuses et du cadre strict de l'école. Si la laïcité ne saurait être exclue par rapport aux « autres », c'est qu'elle appelle une école elle-même autre, parce que dans et pour une société nouvelle.

1. Bruno Etienne, *la France et l'Islam*, Hachette, 1989, p. 202-203.

2. Id., *ibid.*, p. 197.

3. Id., *ibid.*, p. 205.

4. Id., *ibid.*, p. 222.

5. Id., *ibid.*, p. 210.

6. Id., *ibid.*, p. 206.

7. Karl Marx, « Critique du programme du Parti ouvrier allemand », *Œuvres*, La Pléiade, t. 1, p. 1432.

8. cf. : « L'intégration fonctionnelle des "Arabo-Maghrébins" et des jeunes mal scolarisés implique la resocialisation des enseignants (...), mais aussi la modulation — à inventer — de l'incroyable rigidité du code scolaire français qui produit un exceptionnel renversement des responsabilités conduisant à la forclusion du social. » (Bruno Etienne, *ibid.*, p. 194.)

9. René Gallissot, *Misère de l'antiracisme*, Arcantère, 1985.

# IMPOSER L'« UNIVERSEL » A COUPS D'EXCLUSIONS ?

GERARD FILOCHE

**N**OUS AVONS EU DROIT dans le débat dit des « foulards » à un appel de cinq professeurs, initié par M. Alain Finkielkraut, auteur du best seller de 1987, *la Défaite de la pensée*. Avec une emphase inégalée, Finkielkraut dénonce par avance le « Munich de l'école républicaine ». Il ne s'agit plus de savoir si l'on va capituler devant le nazisme, mais si l'on va — ou non — exclure quelques jeunes filles portant foulard à l'école, en France, en 1989.

## ETRE « DIPLOMATIQUE » AVEC LEILA, C'EST BRULER SALMAN RUSHDIE ?

D'un ton martial, et en s'abritant derrière Mohammed Harbi, M. Finkielkraut affirme d'emblée : « *il est permis d'interdire.* » Certes, il est non seulement « permis » mais nécessaire de combattre l'intégrisme, le racisme, l'inégalité, l'exploitation de l'homme et de la femme, le sexisme, le colonialisme, la destruction de l'environnement, le stalinisme, le fascisme... En revanche, « interdire » le foulard comme « test » choisi du combat pour la laïcité ! Qui interdit ? Comment se fait l'interdiction ? Qui vise-t-elle précisément ? En quelles circonstances se fait-elle ? Quelles conséquences individuelles et collectives à cette interdiction ? Faute de répondre à ces « détails », M. Finkielkraut, ennemi des « clips » de la pensée, vous faites « un appel » rempli de formules du « Top 50 ».

Vous distinguez, M. le philosophe, l'« exclusion discriminatoire » de l'« exclusion disciplinaire ». Selon vous, la confusion entre les deux ruine la discipline. Quelle discipline ? Qui la fait, comment, pour qui, pour quoi et à quel sujet s'exerce-t-elle ? Une discipline qui ne s'est pas exercée depuis des décennies contre la croix et la kippa, que vaut-elle, soudainement, en opportunité, contre le foulard ?

Les aumôniers font distribuer à chaque rentrée, dans les collèges et les lycées, un tract aux élèves et aux parents, pour annoncer les horaires du catéchisme et recruter pour y participer. L'Eglise et l'Etat ne

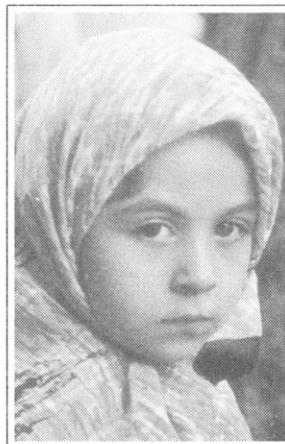
sont pas séparés en Alsace-Lorraine mais, là où il y a théoriquement séparation, il y a toujours le mercredi pour le catéchisme, le poisson du vendredi, les fêtes religieuses et le port de la croix plus ou moins ostentatoire.

Il faut combattre tout cela, avec des moyens appropriés d'ailleurs... Mais pourquoi *commencer* par l'interdiction du foulard ?

Vous n'y allez pas de main morte : vous exigez que « *la loi ne s'applique pas qu'à ceux qui veulent s'y soumettre.* » Vous voilà invoquant la loi, l'autorité, la fermeté, le sacrifice, le courage, le rapport de forces... tout cela pour affirmer qu'« *accepter la diplomatie* » à l'égard de Leila, à Creil, reviendrait à brûler Salman Rushdie (et, pour charger la barque, vous y ajoutez : Spinoza, Voltaire, Baudelaire, Rimbaud...). Quelle nuance dans la pensée !

Vous voilà parti, guillotinant les foulards, dans une France qui a multiplié les concessions aux écoles confessionnelles chrétiennes ou juives, et ce, au moment où une campagne spécifique a lieu contre l'immigration arabe assimilée éhontément à l'islam et à l'intégrisme.

Certes l'école doit être libératrice, mais pas à coups de trique. Il y a façon et façon de libérer les consciences asservies de leurs préjugés. Vous écrivez : « *Il faut que*



*les élèves aient le loisir d'oublier leur communauté d'origine et de penser à autre chose que ce qu'ils sont pour pouvoir penser par eux mêmes.* » Avec quelle pédagogie ? en les excluant, en leur imposant de renoncer à leurs badges, foulard, cheveux longs, cheveux teints et en crêtes, jupes courtes, pantalons patte d'éléphant, scoubidou, croix, kipka ; que pensez-vous, cher pédagogue, du résultat probable ? A l'intérieur du lycée, chez les élèves, vous allez renforcer le sentiment que, en résistant ainsi à l'autorité, il y a quelque part une révolte justifiée ; à l'extérieur du lycée, sonnante le tocsin, vous allez fournir des voix à Le Pen, à Dreux ou à Marseille... Beau résultat, M. le professeur !

### **AUCUN SIGNE DISTINCTIF DANS L'ÉCOLE REPUBLICAINE ?**

Vous voilà en joute, M. le philosophe, (avec vos quatre collègues : E. Badinter, Debray, Fontenay, Knitzler) pour réaffirmer un principe fondateur sans lequel selon vous la « mission de l'école » est trahie : « *L'école n'admet aucun signe distinctif marquant délibérément et a priori l'appartenance de ceux qu'elle accueille.* » Etes-vous sûr de vouloir cette uniformisation-là ? Br...

Pas de signes distinctifs chez les jeunes ? C'est cela que vous voulez et « *a priori* » ? (Cela explique, on y reviendra, votre hargne contre la jeunesse actuelle et vos charges contre SOS-Racisme.)

Mais avez-vous vu nos classes ? Les signes distinctifs marquant délibérément et *a priori* l'appartenance de ceux qu'accueille l'école, ils existent, hélas, et de façon autrement plus choquante que le voile : celui qui est vêtu chez Cardin, Saint-Laurent, Cacharel, dès l'enfance, n'a pas le même signe distinctif que celui dont l'appartenance (sociale) est *a priori* marquée par Prisunic, Tati et le marché du samedi matin... Cet ostentatoire-là vaut mille manifestes mais, pour autant, ne justifie pas le retour aux blouses grises !

Il était une fois un garçon, en 1962-1963, seul élève masculin d'une classe de philosophie et d'un lycée de filles : les autres élèves — plus d'un mil-

lier — portaient encore, alternativement, une semaine une blouse bleue, une semaine une blouse rose, et le pantalon et le maquillage étaient interdits — pour elles. Le garçon avait été mis là en punition parce qu'exclu pour « mauvais esprit » du lycée de garçons et parce qu'ayant, malgré cela, eu son bac, seul, il fallait bien le « reprendre » dans l'école de la République ! C'était il y a vingt-cinq ans en France ! La non mixité ! Et les blouses obligatoires ! Etes-vous nostalgique, M. Finkielkraut ?

On se battait « à l'époque » (je veux dire deux siècles après les Lumières) pour qu'au foyer du lycée on puisse afficher, parler, se réunir... confronter nos différences et nos communs engouements, bâtir notre école... et notre monde — lequel, *a priori*, ne ressemblait pas à l'autorité des provisoires du moment, pourtant théoriquement fondée sur la Raison et sur l'Expérience accessible à tous.

C'est vrai qu'il ne s'agit pas, comme vous le dites, de réunir un petit catholique, un petit musulman, un petit juif pour construire l'« école laïque ». Encore faut-il commencer par-là et lever les obstacles à toute exclusion pour mieux dépasser les différences. Car il faut ajouter aussi un petit Noir, un petit de bourgeois, dix petits d'ouvriers et d'employés (ils sont plus nombreux, forcément, et éliminés le plus vite, par la sélection sociale), un petit de stalinien, un petit de lepéniste, trois petits de socialistes, deux petits de chiraquiens et de giscardiens (et un petit de trotskystes quelque part). Ça fait beaucoup de différences : les principales d'ailleurs ne sont pas religieuses ni idéologiques, mais sociales. La sélection, vous le savez, ne se fait pas tant sur le mérite que sur l'origine sociale : voilà qui contrarie en profondeur les droits de l'homme, non ?

### **UNE NOUVELLE LAÏCITÉ QU'IL FALLAIT GAGNER EN 1984**

Alors, oui, il y a, il faut une « nouvelle » laïcité : après un siècle de non-mixité, l'école de la République est devenue mixte. Finies les cours de récréation où un pion symbolisait le « mur » entre garçons et filles.



Les « nouveaux » laïcs veulent faire tomber d'autres « murs » : ceux, bien ostensibles, qui séparent les classes sociales et ne leur donnent pas l'égalité des chances. Et, pour cela, ils savent qu'il faut être particulièrement attentif aux signes distinctifs justement, de l'oppression, de l'inégalité, des préjugés. C'est même le défi principal de leur tâche d'éducateurs.

Mais vous, M. Finkielkraut, vous accusez ces « nouveaux » laïcs, en étant partisans d'une « tolérance indistincte », de vouloir une école à vendre, « asservie aux lois du milieu et aux particularismes extérieurs ». Contre cela vous prétendez défendre l'« Ecole, seule institution qui soit dévolue à l'universel ».

Votre raideur spectaculaire aurait été utile en d'autres temps : il aurait fallu mener avec une tout autre détermination, en organisant un contre-Versailles, une grève générale, une montée nationale en 1984, de tous les défenseurs — archi-majoritaires — d'un grand service public, laïc, gratuit, obligatoire. En 1984, c'est la volonté politique qui a manqué, pas la majorité. En 1982-1984, c'était la chance de faire régresser la loi Debré, les écoles confessionnelles de toutes sortes, l'obscurantisme.

Donner une école aux curés, c'est confier l'exercice de la médecine à des robeauteux, l'enseignement des sciences à des sorciers ! *Idem* pour les rabbins, les imams, les témoins de Jéhovah, les mormons, la secte Moon.

Mais ne trouvons pas à ce combat insuffisamment mené un substitut en pre-

nant en otage d'un débat public trois fillettes qui portent un voile !

Car mener ce genre de débat va encourager ceux qui veulent développer les écoles coraniques. Et l'extrême droite raciste s'en empare sous un angle bien particulier : « *Qu'ils conservent leur culture avant de retourner chez eux ; l'islam est inassimilable en France* ». Les partisans de la ségrégation à la Le Pen côtoient les assimilationnistes : le point commun étant le mot « exclusion ». Avec une majuscule pour Le Pen, avec un codicille disciplinaire pour les assimilationnistes.

Exclure ces jeunes filles de l'école, c'est mal combattre l'intégrisme. C'est effectivement les renvoyer dans un ghetto, les livrer davantage aux religieux et affaiblir du même coup le rôle d'une grande école publique capable d'intégrer toutes les composantes de la population par-delà ses origines, religieuses, culturelles, sociales.

Si vous voulez à cette occasion reprendre le combat de 1982-1984 contre la loi Debré, pour les fonds publics à l'école publique, alors oui, mille fois oui. Cette bataille laïque a une portée universelle : c'est tout le contraire de ce funeste héroïsme qui vous prend, M. Finkielkraut, à propos du voile.

Une école universelle ? Cela ne veut pas dire non plus écrasant les différences (tous en blouse grise, même en jeans, et cheveux courts !). Ce n'est pas une école qui assimile mais qui intègre. Les ancêtres ne sont pas tous gaulois et il faut connaître ses racines pour s'émanciper. Il ne s'agit pas de traiter de « sous-culture » tout ce

qui n'a pas eu la grâce de profiter de l'éclairage des Lumières. Il ne s'agit pas de prôner les « valeurs occidentales » et une certaine conception du Beau, de la Raison, pour mieux rejeter les richesses diverses et multiples d'un monde évidemment multiculturel.

### APOTRES DU DROIT A LA DIFFERENCE ET DE LA FRANCE DU TERROIR ?

Votre guerre contre le voile — et contre la jeunesse de SOS-Racisme — avait commencé dans votre livre *la Défaite de la pensée*, M. Finkielkraut. Vous y engagiez un long combat contre le « concept-ethnique-de-la-nation » et en faveur d'une « nation-basée-sur-le-contrat, somme-de-volontés-individuelles-conscientes ». En définissant et en opposant, tout le long de votre livre, ces deux fictions, vous vous épargniez d'avoir à traiter de la réalité des nations oppresseuses et des nations opprimées. Seul comptait l'affrontement entre deux concepts, la nation subie contre la nation voulue, le romantisme du terroir contre l'association nationale contractuelle.

Votre rage, M. Finkielkraut, vous poussait à mettre dans le même sac les apôtres du droit à la différence et ceux de la France du terroir, Harlem Désir et Le Pen, tous les partisans du pluriculturel « justifiant » les xénophobes. Pour vous, Frantz Fanon et Charles Maurras étaient de cause commune, et le marxisme, s'en étant arrêté sur la question nationale aux écrits de Staline, ne se distinguait sur ce point ni des romantiques allemands ni d'Hitler. Vous combattiez derrière tout cela, pour la beauté de la construction mentale, un philosophe allemand, Herder, repêché pour la cause. Et vous finissiez en écrivant « *Herder est partout* » et vous engagiez à plume perdue, pour finir, dans une estocade d'éducateur vieille école contre la culture commerciale, le yé-yé, le look, les clips, la jeunesse de décembre 1986 et SOS-Racisme.

Il y a donc autre chose dans votre pensée qu'un sain réflexe contre l'inté-

grisme et pour la « laïque ». Il y a une certaine morgue légitimée par une certaine conception de l'universalisme qui cherche à affirmer sa suprématie contre tous les particularismes. Peu importe que tel ou tel particularisme soit suscité par l'oppression, la répression, et qu'il n'ait donc pas les mêmes signes distinctifs que le riche et brillant oppresseur-qui-a-accès-aux-Lumières : monsieur le juge philosophe renvoie dos-à-dos peuple opprimé et peuple oppresseur. Toute lutte de libération nationale serait vaine parce que débouchant sur un nouveau nationalisme obscurantiste coulé au même moule que celui des oppresseurs de la veille. Dans la lutte, « *le corps mystique de la nation absorbe les âmes : pourquoi les restituerait-il une fois la souveraineté proclamée ?* » (p. 88 de *la Défaite de la pensée*). « Nation ethnique » contre « nation élective », « fusion mystique » contre « contrat juridique », chaque manifestation d'une identité culturelle nationale est porteuse d'un totalitarisme aveugle : chez le colonisateur et chez le colonisé.

Tous les « philosophes de la décolonisation » sont donc vos ennemis, M. Finkielkraut, et, selon vous, ne défendent que des sous-cultures contre lesquelles la Culture des Grandes Nations Historiques et Electives doit l'emporter ! Vous êtes pour Beethoven contre Bob Marley, pour Shakespeare contre « brain potes », pour le jazz contre le rock n'roll, vous êtes à la fois contre la bourrée auvergnate et le tamouré, et aussi contre cette jeunesse éclatée, métissée, bigarrée, montrée en exemple sur les écrans, à laquelle on vend des fringues et du disco... Vous étiez déjà ennemi déclaré de l'idolâtrie des valeurs juvéniles — alors pensez, si, en plus des badges, à côté des signes yé-yé, des jeunes filles portent un foulard, votre conception du monde et des Lumières implose. Votre livre ne vous préparait déjà pas à comprendre les particularismes, les différences, les nationalismes pour mieux les combattre ; il vous préparait déjà à juger et à condamner du haut de votre chaire, au nom d'un universalisme occidental auquel s'opposent tout simplement la tolérance, la démocratie et l'internationalisme... les occasions ne manqueront pas d'y revenir.

# FOULARDS : LA SPIRALE DE L'EXCLUSION

BEATRICE RAYMAN

**A**LORS QUE LE GOUVERNEMENT tentait de convaincre l'opinion publique qu'il n'était pas nécessaire d'envisager des mesures spécifiques pour l'intégration des immigrés, l'explosion de l'« affaire des foulards » a été à l'origine d'une campagne extrêmement violente contre une immigration immédiatement assimilée aux pires intégristes et aux terroristes islamiques. En obligeant l'ensemble des forces politiques à se positionner sur la situation et les droits des immigrés dans notre société, l'exclusion des trois adolescentes de Creil, pour « port de foulard islamique incompatible avec la laïcité de l'établissement » a malheureusement montré que l'exploitation des fantasmes racistes n'était pas l'apanage exclusif du Front national. En quelques semaines, on a assisté à un déchaînement médiatique sans précédent, suscitant une atmosphère de violence anti-immigrés, dont on a constaté les terribles conséquences avec l'élection de Marie-France Stirbois lors des législatives partielles de Dreux.

La décision d'exclusion des adolescentes, en créant la situation d'affrontement, a transformé ce qui n'était qu'un problème local en une « affaire d'Etat ». Qu'aujourd'hui Fatima et Leila aient décidé de baisser leur foulard ne peut en aucun cas légitimer une mesure discriminatoire qui n'a que trop servi la propagande des racistes et des intégristes. Dans cette affaire, en effet, « l'exclusion était la pire des solutions », comme l'ont affirmé un certain nombre de militantes féministes et antiracistes regroupées autour de l'appel « Le pari de l'école ». Pourtant, au nom de la laïcité, de la lutte contre l'intégrisme ou contre l'oppression des femmes, des responsables politiques, des « intellectuels », des militants révolutionnaires s'en sont fait les défenseurs.

Quand on parle d'égalité des droits entre Français et immigrés, cela inclut la liberté religieuse et le droit à l'école. Il est évident que, en tant que révolutionnaires, nous combattons le rôle réactionnaire et sexiste des idéologies religieuses. Mais nous ne reconnaissons pas le droit aux autorités scolaires d'exercer un chantage sur des élèves pour changer leurs pratiques religieuses. Nous ne saurions admettre une discrimination, qui considérerait certaines religions, le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme, comme « civilisées » et bannirait l'islam comme symbole d'obscurantisme et d'intégrisme. Quand, à Lyon ou à Marseille, le Front national mobilise contre la construction de mosquées, quand, à Dreux, la candidate lepéniste imprime sur ses bulletins de vote « ni tchador à l'école, ni mosquée », s'attaquer à la religion de ceux qui subissent quotidiennement les pires discriminations n'est qu'un prétexte au service d'une propagande raciste.

L'islam, comme toutes les religions, prône l'infériorité des femmes ; le port du foulard est un symbole de cette oppression. Mais, dans cette affaire, si l'on considérait que l'objectif était de libérer ces adolescentes des pressions de la famille et des imams, si l'on voulait qu'elles jettent définitivement leur foulard aux orties, il fallait convaincre et non contraindre. Et, là aussi, l'exclusion était la pire des solutions. Nous n'avons pas d'illusions sur la « pseudo-neutralité » de l'école laïque, mais il est inadmissible qu'on exclue des adolescentes pour lesquelles l'école représente justement le seul moyen d'échapper à l'oppression familiale et de remettre en cause un certain nombre de « valeurs » qui leur ont été imposées par une éducation intégriste. Il est insensé, au nom de la libération des femmes, d'ajouter la répression à l'oppression, d'oublier que, pour elles, le pire serait l'enfermement à la maison ou la légalisation d'écoles coraniques, et que la politique de l'exclusion ne peut qu'alimenter la propagande intégriste et conforter les familles dans leur optique de ségrégation sexiste. Alors qu'à Montfermeil, à Beaucaire ou à Priziac, des enfants sont exclus de l'école parce qu'ils sont fils d'immigrés ou de tziganes, nous ne saurions tolérer aucune remise en cause du droit à l'école pour les enfants de l'immigration.

Très spontanément d'ailleurs, la jeunesse, avec un sens très sûr des droits démocratiques, a refusé le harcèlement de ces jeunes filles. Ce qui ne signifie pas que les jeunes se prononcent en faveur du foulard ou de tel autre signe religieux, mais qu'ils ont une autre conception de la laïcité. Celle-ci est à défendre bec et ongles dans ses principes et sa pratique : non-ingérence des religions, interdiction de tout prosélytisme ou de toute influence cléricale dans l'enseignement. Mais comment une vraie laïcité pourrait-elle justifier l'exclusion ou le confinement dans une bibliothèque ? Que périssent les droits démocratiques au nom de la laïcité, voilà où voudrait nous entraîner une intransigeance qui manque sa cible.

Le véritable enjeu dans cette affaire n'est pas la défense de l'école laïque, ni le combat contre l'oppression des filles musulmanes, puisque ceux qui veulent aujourd'hui arracher les foulards à l'école se moquent bien que les adolescentes continuent de le porter à l'extérieur et demeurent soumises à la loi coranique. Ce qui est réellement en cause, c'est le statut global de l'immigration. La droite, profitant des tergiversations des socialistes, l'a fort bien compris. En faisant taire ses divergences, elle est devenue l'apôtre d'une laïcité qui lui importait peu en 1984, alors qu'elle défendait le maintien du financement des écoles privées par les fonds publics. A gauche, d'ailleurs, certains de ceux qui se sont tant mis en avant contre le foulard acceptent très bien les vingt milliards lourds que l'Etat verse chaque année aux écoles confessionnelles. Face à cette droite unie contre l'immigration, le Parti socialiste est apparu divisé, empêtré dans ses débats internes, champion du double langage. L'ambiguïté des déclarations de Lionel Jospin et de la décision du Conseil d'Etat, qui affirme qu'il n'y a pas en soi « incompatibilité entre la laïcité et le port d'un signe religieux » mais renvoie l'appréciation du caractère « ostentatoire » et les éventuelles décisions au niveau des établissements scolaires, illustre parfaitement ce qu'a été durant cette affaire

l'attitude de la direction du Parti socialiste. Aujourd'hui, alors que l'extrême-droite se déchaîne dans une hystérie xénophobe contre les tchadors et les mosquées et que RPR et UDF montent au créneau contre l'immigration, le gouvernement socialiste essaie d'apparaître comme le meilleur rempart contre l'immigration clandestine, et de rivaliser avec la droite sur le terrain des discriminations. Pour Rocard ou Mauroy, répondre au Front national, c'est serrer un peu plus la vis aux immigrés, en proposant de pseudo-mesures d'« intégration », en allant même jusqu'à s'attaquer au droit d'asile, jusqu'à envisager, en écho aux sirènes de la droite, la possibilité d'une réforme restrictive du Code de la nationalité. Comment pourrait-on encore croire que, à Creil, il n'était question que de laïcité et d'oppression sexiste, alors que se met en place un dispositif de harcèlement contre les immigrés.



# NOTRE LUTTE CONTRE LE RACISME, C'EST LA LUTTE POUR L'EGALITE DES DROITS

BRIGITTE ASTOR

**L**A LUTTE contre le racisme implique la lutte contre toute forme d'oppression. Le voile islamique, appelé tchador en Iran, n'est ni un signe culturel ni un symbole religieux comme un autre. Porté par les seules femmes, il représente aujourd'hui l'insigne politique de l'intégrisme islamique, sous sa forme la plus violente, à savoir l'oppression des femmes.

## L'INTEGRISME ISLAMIQUE

Nous ne pouvons donc accepter l'hypocrisie consistant à parler du « port de tel ou tel vêtement ». Nous ne pouvons non plus accréditer l'idée qu'il s'agirait d'un symbole religieux à mettre au même rang que les croix juives ou catholiques. Les médailles islamiques existent et ne soulèvent généralement pas les mêmes réactions. Au moment où nous nous penchons sur la théologie de la libération en Amérique latine ou ailleurs, il y aurait danger à ne reconnaître dans l'islam que sa version intégriste !

Il y a dans chaque religion monothéiste des messages de fraternité, comme il existe dans chacune d'elles une version intégriste qui tente de faire d'une interprétation des textes religieux un programme politique régissant tous les aspects de la vie. Nous ne sommes pas étrangers à cet affrontement qui, au-delà du domaine religieux, englobe des questions politiques fondamentales, notamment celle des alliances. L'intégrisme religieux, où qu'il se trouve, est notre ennemi, en particulier dans sa prétention à représenter une communauté victime de l'exclusion.

Faire de l'intégrisme islamique un représentant de l'islam, et plus généralement de la communauté maghrébine, c'est donner à la frange la plus réactionnaire et aussi la plus minoritaire de l'islam dans l'immigration un poids accru. Enfin, cette position tend à renforcer la confusion entre intégrisme, islam, immigration. Confusion que les antiracistes de ce pays, toutes origines confondues, n'ont cessé de dénoncer. En cela la position de Jospin ne nous paraît faire preuve de courage. Le gouvernement socialiste n'a pas cédé devant les manifestations de milliers de jeunes qui revendiquaient l'égalité des droits, notamment le droit de vote. Il ne nous paraît pas juste que la poignée d'intégristes de Creil se soit faite davantage entendre. Serait-il plus facile de tolérer un « autre » absolu que d'accepter un égal ?

## UNE VISION UNE

La vision des révolutionnaires est une. Elle n'est pas faite d'une juxtaposition de positions antiracistes, féministes, internationalistes, prolétariennes... Elle ne fonctionne pas en termes de priorités. Etre révolutionnaire, c'est être tout cela en même temps. Et ne jamais oublier que le monde ne se borne pas aux frontières hexagonales. L'intégrisme est un danger mortel pour les femmes, les libérés, les peuples... S'il menace plus particulièrement ici l'immigration maghrébine, il s'agit bel et bien d'un cancer pour tout le monde musulman (nos camarades d'Algérie et les femmes iraniennes en savent quelque chose). Ne pas choisir, ne pas affirmer le camp dans lequel nous nous trouvons, revient à faire preuve d'un paternalisme ou d'une mauvaise conscience chrétienne étrangers à la lutte révolutionnaire.

Considérer qu'une « culture » est un « tout » (englobant mode de vie, mode de pensée politique, références historiques, culinaires, etc.) qu'il faudrait accepter ou rejeter d'un seul bloc, c'est en définitive réduire le choix des minorités à l'alternative assimilation ou repli. Là n'est pas notre conception de l'intégration.

Ce n'est pas au nom des valeurs françaises ou occidentales, fussent-elles drapées de laïcité, que nous pourrions mener ce combat. Même si nous devons prendre garde à ne pas rejeter la bataille laïque que tant d'autres ont déjà lâchement abandonnée, nous n'oublions pas que c'est en 1984, face aux tenants du catholicisme, que la laïcité a été le plus mise à mal.

Après la dénonciation du mot d'ordre réducteur « Français-immigrés, même patron, même combat ! », certaines organisations antiracistes ont fini par prôner le « droit à la différence ». On ne parle plus d'inégalité, seulement de différence. Seuls les Noirs, les Arabes, les femmes sont différents... L'ont bien compris ceux qui, jusqu'à l'extrême-droite, ont revendiqué une conception du monde fondée sur la norme et la différence. Peu de rupture en cela avec l'Occident colonialiste qui considérait toutes ses valeurs comme universelles pour la seule raison qu'elles étaient dominantes. La question qui se pose à nous est la suivante : la dénonciation de l'impérialisme politique, économique, mais aussi culturel et idéologique, de l'Occident doit-elle nous conduire à abandonner toute idée d'universalité ? Nous ne le pensons pas.

Le socialisme que nous voulons s'abreuvra à toutes les sources de l'humanité, y compris celles qu'un certain européo-centrisme marxiste a trop longtemps délaissées. Nous ne pouvons plus ignorer la question de l'identité, des racines : ne pas parler des autres, c'est souvent parler de soi.

## DROIT DES FEMMES

Pourtant, c'est au nom d'une certaine idée de l'égalité humaine, des droits de l'homme et des droits des femmes que nous dénonçons l'oppression où qu'elle se trouve, que nous prenons position contre l'excision ou la polygamie, que nous dénonçons le port du voile. Il n'y a pas d'oppression inacceptable pour certain(e)s qui deviendrait tolérable pour d'autres.

L'histoire des foulards de Creil soulève, on le voit bien, de nombreux débats : l'islam, religion d'oppression dans la plupart des pays où il est dominant, est en France la référence spirituelle d'une communauté victime du racisme. Nous devons prendre en compte cette dimension, et pour cela proposer le dialogue, voire le compromis. Mais celui-ci a ses limites quand il s'agit, comme à Creil, d'un bras de fer entre l'école et la famille, entre l'autorité paternelle et la sphère publique. Il ne nous paraît pas progressiste de choisir la loi du père.

La séparation des sphères, la limite à l'exercice de l'autorité paternelle nous paraît une mesure minimum de protection des droits des enfants. Nous serions favorables à une loi permettant de soustraire des jeunes filles à l'autorité de leurs parents, en cas de mariage forcé notamment. La presse de tous bords a confondu dans une même problématique Montfermeil et Creil. Pourtant, à Montfermeil, des enfants sont exclus de la loi commune parce qu'enfants d'immigrés. A Creil, on réclame une loi d'exception. Tout cela ne nous semble pas fortuit. A Montfermeil, on se sert de Creil ; à Creil, on se sert de Montfermeil.

Si les intégristes et les racistes ont intérêt à cet amalgame, pas nous ! Ceux-ci ont en effet pour cible commune l'immigration maghrébine. Jusqu'à présent, le maillon fort de l'intégration était représenté par les filles. Ce n'est pas un hasard si celles-ci deviennent le temps d'une polémique son maillon faible.

Notre lutte contre le racisme, c'est la lutte pour l'égalité des droits. Cette problématique qui concerne l'ensemble de la société est la seule aujourd'hui qui nous permette de sortir de la fausse alternative assimilation/droit à la différence.

# POURQUOI NOUS AVONS PERDU UNE BATAILLE DECISIVE

CHRISTIAN PICQUET

**D**ANS CETTE AFFAIRE dite des « foulards coraniques », on a évacué, à coups de formules lapidaires, le débat déterminant, à savoir la place de l'immigration dans la formation sociale française. Toutes les forces politiques savent désormais qu'elle en constitue, sans retour en arrière possible, une composante essentielle. Tôt ou tard, la bourgeoisie devra l'« intégrer », lui reconnaître des droits. Les affrontements en cours détermineront donc son rôle dans les confrontations politiques et sociales à venir. Parce que l'enjeu se situe à ce niveau, des principes solidement établis semblent s'annuler, débouchant sur une désorientation générale que viennent de sanctionner les récents succès du Front national. Reprenons les questions à la racine.

Autant qu'une religion, l'islam représente une idéologie qui s'est, du vivant du Prophète jusqu'à nos jours, incarnée en partis puis en Etats. D'emblée, elle afficha sa vocation à fonder un ordre politique, échappant pour l'essentiel à la laïcisation. Les zones où elle connaît aujourd'hui un nouvel essor subissent le pillage impérialiste, l'effondrement du revenu pétrolier, la dislocation des structures traditionnelles sous l'effet de la pénétration du capital étranger. Les solutions libérales, nationalistes, pseudo-socialistes ayant prouvé leur commune incapacité à promouvoir l'indépendance et le développement des pays concernés, l'islam apparaît comme un recours.

Dans ce contexte se développe l'islamisme militant, mouvement qui, au nom de la tradition, rejette simultanément les puissances prédatrices et les classes dirigeantes corrompues, occidentalisées. Il ne pouvait épargner la France où les musulmans se recrutent dans la partie la plus opprimée de la population laborieuse.

## LE VRAI DEFI

Le problème apparaît ici dans sa complexité. Non que le pays se trouvât menacé de devenir une république islamique. Non que le fondamentalisme disposât d'organisations de masse. Mais les germes d'une division nouvelle et profonde de la classe ouvrière apparaissent. Victime d'une logique d'exclusion, déçue par une gauche qui a renoncé à la transformation sociale, une partie de l'immigration — et de sa jeunesse — s'avère tentée par le repli sur la « communauté des croyants », sur des pratiques manifestant dans tous les aspects de la vie une identité islamique. Par le voile ou la réclusion familiale, les femmes en subissent une oppression décuplée. Et cette vision du monde finit par substituer à la solidarité de classe l'antagonisme entre croyants et mécréants. Une logique qui débouche inévitablement sur un affrontement entre adeptes de Mohammed eux-mêmes, en vertu de leurs interprétations différentes de la Charia. L'apparition, ici et là, d'associations d'« ouvriers musulmans » éclaire cette dynamique.

De ce point de vue, le péniisme et l'intégrisme s'alimentent mutuellement pour rejeter les immigrés dans des ghettos. C'est le défi politique que nous devons relever, au moyen d'une perspective démocratique et internationaliste : celle qui prône l'unité des exploités. Sa traduction concrète, c'est le combat pour l'égalité des droits.

A ce niveau, la défense de la laïcité s'avère insuffisante. En pratique, cette laïcité épouse les inégalités de la République : entre Français et étrangers, entre la religion chrétienne dominante et les religions minoritaires, etc. Surtout, en se situant sur le terrain des réglementations garanties par l'Etat, cette position s'assimile, aux yeux des immigrés, à la défense d'un ordre occidental, impérialiste et colonisateur.

Bien sûr, à ne pas défendre des conquêtes démocratiques fondamentales — à commencer par celle qui garantit la liberté religieuse pour autant qu'elle se cantonne à la sphère privée —, on risque de les voir déperir. Reste que, pour conserver leur pleine portée, elles doivent entretenir et développer le rapport de forces qui leur donna naissance. Ce qui n'est pas le cas lorsque trois adoléscentes, déjà victimes de pratiques intégristes et de campagnes d'exclusion, se retrouvent otages d'un affrontement national.

## « MARX, REVEILLE-TOI... »

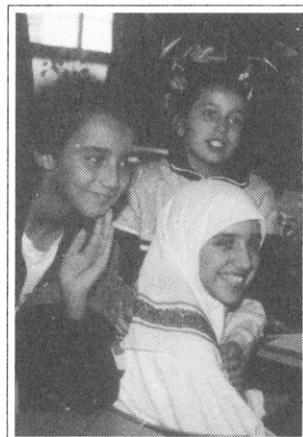
A l'inverse, ceux qui se sont opposés à cette logique n'en ont pas moins gravement dérapé. Progressivement, ils ont ramené l'égalité des droits à une « intégration » fondée sur le respect des différences. De quelles différences parle-t-on ? Certes, c'est notre honneur que de combattre sans réserves les volontés d'assimilation. Notre démarche ne peut cependant se morceler en fonction de considérants conjoncturels.

La possibilité, pour le musulman, de jouir d'un droit similaire aux autres croyants ne peut avoir pour corrolaire la légitimation de l'inégalité entre garçons et filles. L'égalité des droits, c'est aussi le droit, pour les femmes immigrées musulmanes, de voir reconnaître leur dignité, d'échapper à la tutelle du père, du frère ou du mari.

Cette approche, le mouvement ouvrier, le mouvement antiraciste, le mouvement féministe n'ont pas su en défendre toutes les dimensions. A la place de la bataille idéologique qui eût été nécessaire, nous avons même entendu, dans nos rangs, des argumentations ramenant les manifestations d'aliénation religieuse à des pratiques privées, regrettables mais inévitables dans les conditions présentes. Stupéfiant pour des marxistes qui adhèrent, en principe, à ce constat de la *Critique de la philosophie du droit de Hegel* : « La critique de la religion est la condition préliminaire de toute critique. »

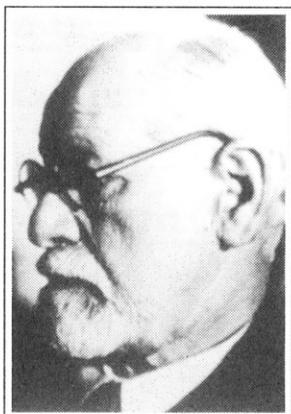
Pour en revenir à Creil, il fallait s'opposer aux décisions disciplinaires du principal. Pas au nom de la « tolérance ». Mais en vertu de l'intérêt des premières intéressées, les jeunes filles et les femmes musulmanes. L'erreur consista néanmoins à limiter la revendication au maintien en classe des porteuses de *hidjâb*, accordant du même coup à l'école publique des vertus émancipatrices pour le moins surestimées. Pour que les collégiennes puissent refuser les obligations que l'on prétend leur imposer, il fallait encore que s'opposât frontalement à l'intégrisme une vision du monde fondée sur des valeurs égalitaires. Ce qui supposait un débat de masse, l'engagement du mouvement antiraciste sur ses objectifs, la mobilisation des usagers de l'école. Au lieu de cela, le mouvement ouvrier s'est divisé, le débat est demeuré confiné aux états-majors.

Une bataille décisive vient d'être perdue. Tirons donc, au plus vite, les leçons de nos carences.



# FREUD

## A L'ÉPREUVE DU TEMPS



JEAN-PIERRE VASSILI

La célébration du cinquantième de la mort de Sigmund Freud apparaît, médiatiquement, comme un épisode de la série « Les grands hommes de l'histoire », la presse mettant en valeur combien les scandales d'hier sont passés dans les mœurs d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas ici, évidemment, de chevaucher ce thème, mais nous en tirerons, malgré tout, le constat d'une évolution considérable des conditions sociales, ceci expliquant cela. Aussi, ce qui relevait d'idées avant-gardistes, marginales, ne concernant que des élites, comme l'inconscient et la place reconnue à la sexualité comme moteur de la création humaine, est devenu partie intégrante des mentalités de notre époque. En même temps, les applications de la psychanalyse, au début, comme approche radicale de phénomènes idéologiques que sont l'éducation sexuelle des jeunes, la libération de la femme, la création artistique, se sont pérennisées aujourd'hui dans leur radicalité. C'est donc de la rencontre avec ce processus complexe que notre premier intérêt pour Freud trouve son origine. L'autre question qui en découle est celle des rapports du freudisme avec nos conceptions matérialistes, avec le matérialisme historique.

**C**ECI N'EST PAS une question nouvelle puisque Trotsky lui-même insistait, dans un article de 1926 intitulé « Culture et socialisme<sup>1</sup> », sur la place de Freud dans l'histoire de la psychologie matérialiste. Nous tenterons donc un bilan, dans cette optique, sous un triple aspect : la place de la théorie freudienne, de la gauche freudienne, du mouvement freudien aujourd'hui.

### QU'EN EST-IL DE LA THÉORIE FREUDIENNE ?

« Les doctrines de la résistance et du refoulement, de l'inconscient, de la signification étiologique de la vie sexuelle et de l'importance des expériences vécues dans l'enfance sont les principaux éléments de l'édifice théorique de la psychanalyse<sup>2</sup> », formule Freud. Notre but n'est pas, ici, d'explicitier les enrichissements internes de la théorie depuis cette définition. Notons simplement l'importance du travail de Jacques Lacan, qui actualise la théorie, à la lumière des acquis modernes de la linguistique, en position critique des glissements de la psychanalyse américaine vers une psychologie du moi adaptative. Il nous paraît plus impor-

tant, dans ce court article, d'apprécier la place de la théorie et de la pratique psychanalytiques comme théorie et pratique sociales. Si nous avons précisé le terme de « pratique psychanalytique », c'est que nous y reconnaissons une réelle spécificité de l'objet théorique de la psychanalyse. Cet objet se constitue, en effet, dans une double situation particulière, si on le compare à la constitution des objets d'autres sciences.

1. La situation psychanalytique qui est une sorte de structure expérimentale, centrée sur l'écoute libre et les associations libres du patient ; l'articulation théorie/pratique est ainsi constituante de l'objet théorique.

2. La finalité de type thérapeutique de cette situation recentre la pratique de la psychanalyse vers l'ensemble des sciences médicales et psychologiques, comme pratiques visant au mieux-être de la personne, avec les notions de santé et de guérison, qui n'appartiennent pas aux objets théoriques de la psychanalyse. Elles sont des notions idéologiques qui ont à voir avec la demande sociale formulée à la psychanalyse. Freud insistait sur cet aspect médical pour souligner, également, l'importance de l'étude des phénomènes pathologiques dans l'élaboration de la théorie. L'ensemble de la doctrine

est donc confronté à son application dans la cure, tant en termes de repérage et de validation qu'en termes d'élaborations nouvelles. L'élaboration de l'objet théorique, bien que celui-ci ne soit pas de type thérapeutique, est donc, à chaque moment, liée à l'existence même de cette situation psychanalytique de type thérapeutique. La théorie freudienne est ainsi fondamentalement une approche matérialiste de l'homme, les formations de l'inconscient du patient et du psychanalyste s'articulant vers le conscient et son langage dans une dialectique associant les autres formations sociales en tant que théories et pratiques idéologiques. Michel Tort, dans un article de 1970<sup>3</sup>, ouvre une piste clé. Il démontre que la question de la psychanalyse appliquée a servi à réduire de façon confuse les objets de la psychanalyse à ceux des autres sciences, soit en identifiant ceux-ci à ceux de la psychanalyse, soit en intégrant ceux de la psychanalyse aux autres. L'objet théorique de la psychanalyse a des rapports étroits avec les formations idéologiques, rapports qui articulent cet objet avec ceux des autres sciences, mais ces rapports ne sont pas ceux d'une identité avec les formations idéologiques. La psychanalyse participe à l'élaboration idéologique de la place spécifique qui est la sienne : les formations de l'inconscient. Dans ce processus, elle s'affirme donc être une des régions du matérialisme historique, mais pas l'application de ce dernier. La théorie matérialiste est alors faite d'apports différents et spécifiques, dans un rapport déterminé : celui de l'économie et du mode de production dans ses caractéristiques actuelles.

A partir de là, la critique des limites du freudisme est celle des conceptions socio-historiques de celui-ci. Freud parle du monde en termes de valeurs générales : la religion et la guerre essentiellement. Or, l'analyste en intervenant au niveau de l'idéologique parle non pas de la guerre en général, par exemple, mais des représentations et des pratiques conscientes et inconscientes que les individus dans une société se font d'elle. Il en est un des interprètes, mais pas le seul. En conclusion, si l'analyste est à même de construire son objet sur une formation idéologique, il ne peut se prévaloir d'une connaissance, par ce biais, des conditions de production de cette formation elle-même.

## LE DESTIN DE LA GAUCHE FREUDIENNE

Dès le début du freudisme, le mouvement psychanalytique naissant a produit les

bases d'une action libératrice. Il est donc apparu une gauche très active<sup>4</sup> dont les principaux leaders furent Otto Fénichel, Annie Reich et Siegfried Bernfeld. Issus des mouvements de jeunesse du début du siècle dans l'empire austro-hongrois, en particulier des mouvements de jeunesse juive, ils exploitent le thème de la révolte sexuelle de la jeunesse, à partir des nouvelles connaissances de la psychanalyse. Freud lui-même a écrit, en 1908, un texte critique sur les mœurs sexuelles, s'interrogeant sur les coûts d'un refoulement sexuel excessif, en particulier chez les femmes : « *Nul doute que le fardeau en retombe surtout sur les femmes, ainsi condamnées à un désir inassouvi, à l'infidélité ou à la névrose*<sup>5</sup>. » Ce courant (sans Freud) va rejoindre le Parti communiste allemand dans les années vingt et participe au mouvement Sexpol animé par Wilhelm Reich, autre leader de cette gauche psychanalytique.

Un autre et essentiel combat de cette gauche est de vouloir mettre la psychanalyse au service des masses, comme accessible à tous. Nous retrouvons cet aspect également présent chez Freud, à cette époque. Notons surtout la conférence qu'il donna à l'université de Budapest, en pleine Commune hongroise (1918), université dont le président était un freudien : Férenczi. Freud explique alors que les grandes masses souffrent autant de névroses que la petite minorité de riches, et il confie son rêve, « *lorsque la conscience de l'humanité se réveillera* », d'offrir des soins psychanalytiques gratuits.

L'expulsion de W. Reich de l'International Psychanalytic Association (IPA) à Lucerne, en 1934, marque la rupture de cette gauche avec l'establishment psychanalytique, celle de Reich avec Freud. Le nazisme triomphant oblige les freudiens politiques à émigrer vers les Etats-Unis, où les tracasseries politico-administratives amènent la quasi-totalité d'entre-eux à taire leurs positions radicales au profit de la technique. Un autre élément intervient dans l'éclatement du groupe : la rupture avec l'IPA s'étant faite à propos de l'ouvrage de W. Reich — *L'Analyse du caractère* — qui fonde la réalité des relations sociales exclusivement sur l'« économie sexuelle », les freudiens politiques se démarquent eux-mêmes de Reich, à qui ils reprochent son « réductionnisme sexuel » et, implicitement, son état de santé psychique (qui va se dégradant à cette époque). Coincés entre les évolutions de la psychanalyse américaine (la psychanalyse médicalisée et psychologisante reposant sur l'adaptation du moi) et la psychanalyse culturaliste de Erich Fromm, les idées des freudiens politiques ne

ABONNEMENT A DOMICILE		Nom	
France	Etranger	Prenom	
DOV 104		Adresse	
2. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 1 an d'abonnement à Rouge et Critique communiste	450 F	500 F	
3. SIX MOIS DE L'HEBDO ROUGE	160 F	170 F	
4. CRITIQUE COMMUNISTE (mensuel), 1 an	150 F	75 F	
5. CAHIERS DU FEMINISME (5 numéros)	65 F	250 F	
6. INPRECOR (quinzotenaire), 1 an	250 F	100 F	
7. QUATRIEME INTERNATIONALE (4 numéros)	100 F	170 F	
8. ABONNEMENT DE SOUTIEN (Rouge et Critique communiste)			
3 mois : 200 F	6 mois : 400 F	1 an : 800 F	

Reglement à l'ordre de la PEC.  
2, rue Richard-Lenoir,  
93100 Montreuil.  
☎ 48 59 00 80



Füssli : le cauchemar.

1. L. Trotsky, « Culture et socialisme », *Littérature et Révolution*, 1926.

2. S. Freud, *Sigmund Freud présenté par lui-même*, Paris, Gallimard, mai 1984.

3. Michel Tort, « La psychanalyse dans le matérialisme historique », in *Nouvelle Revue de psychanalyse* n° 1, printemps 1970, Paris, Gallimard.

4. Russell Jacoby, *Otto Fénichel et le destin de la gauche freudienne*, Paris, PUF, décembre 1986.

5. Sigmund Freud, « La morale sexuelle civilisée et la maladie nerveuse de notre temps », *la Vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969.

6. S. Freud, *Sigmund Freud présenté par lui-même*, Paris, Gallimard, mai 1984.

7. Elizabeth Rudinesco, *Histoire de la psychanalyse en France*, Paris, Le Seuil, octobre 1986.

8. R. Castel, *le Psychanalyste*.

réapparaîtront qu'avec la résurgence des théoriciens de l'école de Francfort dans les années soixante (Marcuse, Habermas...).

Ainsi, aussi bien le freudo-marxisme de Reich que la psychanalyse politique de Fénichel, n'ont pu se développer comme théorie critique freudienne, après les années trente. La republication de Reich, après 1968, restera limitée à une diffusion dans les élites intellectuelles, où dominant de façon hégémonique les idées du structuralisme et de Lacan. Mais, aussi, la question sexuelle a beaucoup évolué, l'évolution des mœurs après 1968 apparaissant comme la réalisation des aspirations et revendications antérieures. La question sexuelle est donc à redéfinir dans ses objets libérateurs.

## LE MOUVEMENT FREUDIEN AUJOURD'HUI

Le cinquantenaire de la mort de Freud nous amène, enfin, au devenir du mouvement freudien aujourd'hui. Dans l'ouvrage *S. Freud présenté par lui-même*, celui-ci nous indique qu'en France « l'intérêt pour la psychanalyse est parti des hommes de lettres. Pour comprendre cela, il faut se rappeler qu'avec l'interprétation du rêve la psychanalyse a franchi les limites d'une pure spécialité médicale<sup>6</sup> ». E. Rudinesco a longuement développé cet aspect, et nous renvoyons le lecteur à son *Histoire de la psychanalyse*<sup>7</sup>.

Nous ne nous attarderons pas non plus sur l'explosion de l'école freudienne en seize organisations différentes après la mort de Lacan. Ce n'est pas en soi un signe négatif ; la parole du maître étant interprétable à souhait, chacun se retrouve face à sa propre pratique et l'interprète ainsi de façon créative.

Il nous paraît plus important d'en revenir à la place de ce mouvement dans la vie sociale. R. Castel, dans un essai percutant<sup>8</sup>, montrait, il y a quelques années, l'évolution mercantile et psychologisante du « psychanalyste ». D'une certaine façon, la dissolution de son école par Lacan est un signal d'alarme allant dans le même sens. Le double mouvement marchand et conformiste de la psychanalyse recouvre une réalité ô combien contradictoire. Nous insisterons, ici, sur trois éléments.

● Dans le moment où le comportementalisme et les schémas de la pensée médicale fondent les idéologies psychiatriques dominantes dans le sens d'une adaptation rapide des individus aux transformations sociales du capitalisme et des bureaucraties, l'approche psychanalytique en subit les effets ; thérapies brèves, familiales se multiplient, ainsi que le nombre de psychothérapeutes installés en privé. Mais, aussi, l'approche psychanalytique crée des zones de résistance en mettant en valeur l'être humain dans ses dimensions singulières, privilégiant les thérapies relationnelles et personnalisées.

● Dans un autre registre — mais est-il tellement différent ? —, la pensée psychanalytique aide à comprendre la crise psychotique, même si elle demeure à l'état de questionnements. Mais, aussi, les psychanalystes, en intégrant les institutions asilaires, ont adapté leurs interrogations sur la psychose au cadre institutionnel et perdu ainsi leur pensée radicale. Nous assistons donc à une réalité associant la psychanalyse comme approche globale de la créativité humaine et comme adaptation à l'économie marchande. Mais les éléments radicaux de la psychanalyse ne sont pas portés par des forces sociales significatives, et ont donc tendance à se marginaliser.

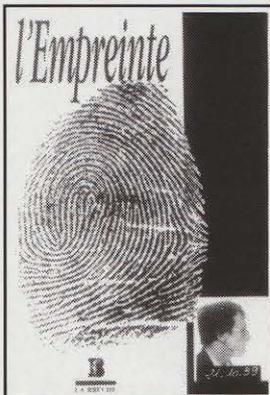
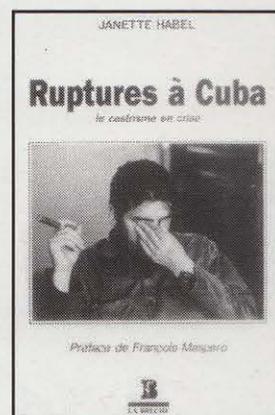
● La portée libératrice de la cure demeure confisquée par les élites et les couches aisées de la société. L'essor des psychothérapies ne se traduit nullement par un essor qualitatif de l'élaboration théorique freudienne. Nous sommes donc toujours devant l'interrogation de Freud de 1918 : l'utilisation de la psychanalyse à des fins réellement libératrices pour le plus grand nombre.

Nous dirons, pour conclure, que des pratiques nouvelles, qui concernent y compris la psychanalyse, sont à l'œuvre dans les pratiques psychiatriques de secteur. Même si, là aussi, nous retrouvons la contradiction entre une action curative et préventive ouverte sur le social et le rôle aliénant de l'institution et des gestions à finalité financière, il y a matière à des avancées significatives.

## Pour vos cadeaux de fin d'année, pensez aux livres des éditions la Brèche Vous n'aurez que l'embaras du choix !

**Ruptures à Cuba, le castrisme en crise,**  
de Janette Habel, préface de François Maspero, 288 pages, 130 F  
Trente ans après la révolution cubaine, que sont devenus les héros de la Sierra Maestra ? A l'heure où tout bascule en URSS, en RDA, en Tchécoslovaquie, en Hongrie ou en Pologne, qu'en est-il de Cuba ? Entre les déclarations « orthodoxes » de Fidel Castro, le processus de « rectification des erreurs » et l'affaire Ochoa, où va la révolution cubaine ? Dans ce livre, Janette Habel apporte des éléments de réponse.

Comme le note François Maspero dans sa préface, « le livre de Janette Habel doit être lu d'abord comme un livre de la fidélité. Fidélité à un passé, à une mémoire, à un projet politique. Fidélité à l'égard de ceux avec qui on a partagé l'espoir, aux côtés de qui on a lutté, partageant succès et défaites, les disparus comme les vivants, là-bas comme ici. (...) C'est, depuis vingt ans, le premier livre qui aille au fond des problèmes, en se plaçant à la fois du point de vue de la connaissance exhaustive des données économiques, sociales, politiques, dans leur évolution comme dans leur transparence et du point de vue de la logique même de ce qu'a été, de ce qu'a voulu, de ce que prétend toujours être la révolution cubaine. Un tel travail n'avait été fait, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de Cuba. »



### **L'Empreinte,**

de Serge Livrozet, 264 pages, 79 F

« Livrozet fut l'un des fondateurs de *Libération*, du Comité d'action des prisonniers... Journaliste, écrivain anarchiste, il s'est toujours battu pour la réinsertion des prisonniers. Cela, par force, entraîne de « mauvaises fréquentations », bien sûr. (...) Cet ouvrage, son onzième, terminé le 10 octobre, écrit en prison préventive, est l'histoire racontée cette affaire de fausse monnaie. Il y a l'argumentation juridique stricte, dont la sécheresse est corrigée par la colère. Il y a la fraternité et l'humour. Il y a, bien entendu, ce style qui met Livrozet aux côtés de Queneau ou de San Antonio, inventant des mots (« péripathétique »), élevant l'empreinte digitale au rang de catégorie kafkaïenne. Un livre fort, qui se lit d'une traite, une parole anarchiste et saine. » (Paul-Louis Thirard, *Rouge*)

**Tous ces titres peuvent être commandés à PEC : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil**

librairie  
diffusion

### **LA BRECHE**

heures d'ouverture  
lundi : de 14 h 00 à 20 h 00  
du mardi au samedi  
de 12 h 00 à 20 h 00

**Achetez-y  
tous vos livres**

5 % d'avoir à partir  
de 500 F d'achats (de livres)

9, rue de Tunis, 75011 Paris  
Tél : 43 67 63 57

### Trois livres sur l'actualité

**Le Marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave,** Catherine Samary, préface d'Ernest Mandel, 334 pages, 154 F.

**Où va l'URSS de Gorbatchev ?** d'Ernest Mandel, 400 pages, 130 F.

**Permancences de la révolution, pour un autre Bicentenaire,** trente-deux auteurs dont E. Balibar, D. Bensaïd, F. Dosse, F. Gauthier, G. Labica, M. Löwy, P. Tort... 312 pages, 108 F.

### Trois livres de réflexion politique

**Georges Sorel, présentation et texte choisis,** Larry Portis, 336 pages, 70 F.

**Aliénation ou autogestion, le dilemme de notre temps,** Victor Leduc, 224 pages, 105 F.

**La Face cachée du Moyen Age, les premiers pas du capital,** Isaac Johsua, 364 pages, 150 F.